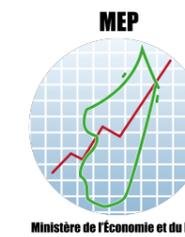


REOBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Tanindrazana - Fandrosoana



Rapport national de priorisation des objectifs de développement durable MADAGASCAR





Ministère de l'Économie et du Plan



Au service
des peuples
et des nations

Rapport national de priorisation des objectifs de développement durable

MADAGASCAR



Supervision Générale

Général de Corps d'Armée Herilanto RAVELOHARISON
Ministre de l'Economie et du Plan

Violette KAKYOMYA

Coordonnateur résident du Système des Nations Unies

Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) – Madagascar

Coordination technique

Jean Gabriel RANDRIANARISON, Secrétaire Général (MEP)

El Hadji FALL, Conseiller Economique (PNUD)

Mamy RATOLOJANAHARY, Directeur Général de la Planification (MEP)

Adamson Andrianirina RASOLOFO, Economiste national (PNUD)

Equipe de rédaction

El Hadji FALL (PNUD)

Adamson Andrianirina RASOLOFO (PNUD)

Jean Christian RAZAFIARISON (MEP)

Equipe d'appui

Marie DIMOND (PNUD)

Ramatoulaye Moussa MAZOU (PNUD)

Nanou Fiankinana RABEMANANTSOA (PNUD)

Bakoly Tiana RAFANO HARANA (PNUD)

Michele Rakoto ANDRIANALY (PNUD)

Eric Norbert RAMILISON (PNUD)

Benjanahary RANDAHY (MEP)

Design et mise en page

Koloina Vonimanitra ANDRIAMANANA

Sommaire

Avant-Propos.....	8
Sigles et acronymes	10
Liste des figures - graphiques - tableaux	12
Résumé exécutif.....	13
Introduction.....	18
1. Les ODD en cohérence avec les enjeux de développement de Madagascar	23
Des OMD aux ODD des leçons à tirer pour atteindre les nouveaux objectifs à Madagascar	23
Tenir compte du facteur temps.....	23
Mobiliser et exécuter effectivement les ressources disponibles.....	24
Ne pas suivre seulement les résultats, mais suivre la mise en œuvre des interventions	24
Tendances des défis pour atteindre les ODD.....	25
2. Un Agenda de développement durable à l'horizon 2030 avec des enjeux multiples et complexes.....	31
Tenir compte de l'intégration régionale pour Madagascar	31
Elargir les bases du financement de l'Agenda 2030	31
Intégrer les politiques	31
Renforcer les institutions.....	32
3. Une appropriation nationale de l'Agenda 2030 portée par un leadership engagé	37
Un cadre institutionnel opérationnel pour la mise en œuvre des ODD.....	37
Des consultations menées régulièrement pour l'intégration des ODD	37
Des parties prenantes associées à l'appropriation des ODD.....	37
4. Priorisation des ODD à travers les cibles nationales	43
Analyse Rapide Intégrée des stratégies nationales de développement	43
La priorisation des ODD, une nécessité pour réussir leur mise en œuvre.....	44
Une priorisation des cibles ODD basée sur des critères et une méthodologie.....	45
Résultats de la priorisation des ODD	47
Les cibles globales priorisées.....	47
Des cibles priorisées dans le domaine de la gouvernance.....	48
Des cibles priorisées dans le domaine de l'économie	49
Des cibles priorisées dans le domaine social	52
Des cibles priorisées dans le domaine du capital naturel.....	56
5. La révolution des données pour le suivi des ODD à Madagascar	63
Une amélioration indispensable du système statistique national pour assurer un suivi efficace de la mise en œuvre des ODD.....	76
6. Alignement des stratégies et référentiels sectoriels	81
7. Alignement du cadre de financement du développement sur les ODD.....	81
8. Perspectives.....	87

Annexes.....	90
FICHE DE PRIORISATION DE L'ODD 1	93
FICHE DE PRIORISATION DE L'ODD 2	94
FICHE DE PRIORISATION DE L'ODD 3	96
FICHE DE PRIORISATION DE L'ODD 4	97
FICHE DE PRIORISATION DE L'ODD 5	98
FICHE DE PRIORISATION DE L'ODD 6	99
FICHE DE PRIORISATION DE L'ODD 7	101
FICHE DE PRIORISATION DE L'ODD 8	102
FICHE DE PRIORISATION DE L'ODD 9	103
FICHE DE PRIORISATION DE L'ODD 10.....	106
FICHE DE PRIORISATION DE L'ODD 11	107
FICHE DE PRIORISATION DE L'ODD 12.....	108
FICHE DE PRIORISATION DE L'ODD 13.....	110
FICHE DE PRIORISATION DE L'ODD 14.....	111
FICHE DE PRIORISATION DE L'ODD 15.....	112
FICHE DE PRIORISATION DE L'ODD 16.....	113
FICHE DE PRIORISATION DE L'ODD 17.....	114

Avant-propos

L'adoption le 25 septembre 2015 à New York de l'Agenda 2030 pour le développement durable par les dirigeants mondiaux de 193 pays marque un consensus international sur les aspirations des peuples à vivre dans la paix et le progrès, à la promotion des droits de l'homme, à la préservation du patrimoine naturel de l'humanité garant d'une vie meilleure au profit des générations présentes et futures.

Ce Programme mondial auquel Madagascar a officiellement adhéré à l'instar des autres nations comprend 17 objectifs et 169 cibles qui visent à réaliser 3 accomplissements majeurs au cours des 15 prochaines années : mettre fin à l'extrême pauvreté ; lutter contre les inégalités et l'injustice ; régler le problème du changement climatique.

Il sied de signaler qu'avant même l'avènement des Objectifs de Développement Durable, Madagascar, face à l'urgence de la relance après 5 années de crise, s'est doté d'un Plan National de Développement (2015-2019). Ce cadre référentiel revêt les idées maîtresses véhiculées dans le Programme mondial, telles que « une jouissance partagée des fruits de la croissance, la préservation de l'environnement, l'accès de toutes les catégories de la population à l'éducation et à la santé ». A travers le Plan National de Développement (PND) 2015-2019, Madagascar aspire à construire une « Nation moderne et prospère » et centrée sur le développement citoyen responsable.

Dans cette perspective, le Ministère de l'Economie et du Plan a la responsabilité de suivre la mise en œuvre du PND et d'assurer l'intégration de l'Agenda 2030 dans le cadre de planification nationale. Avec l'accompagnement du Système des Nations Unies, en particulier le Programme des Nations Unies pour le Développement, le présent Rapport de priorisation des Objectifs de Développement Durable précise l'engagement de Madagascar en définissant clairement les cibles que le pays compte mettre en œuvre directement à travers ses politiques et stratégies. Il tient compte des spécificités du pays, de ses contraintes, de ses priorités en matière de développement.

Ce Rapport de priorisation est le fruit d'un large processus de consultations entamé depuis 2015. Les responsables et techniciens des différents départements publics, du secteur privé, de la société civile et des Partenaires techniques et financiers ont contribué aux choix des cibles prioritaires et à la détermination des indicateurs permettant leur suivi.

Les populations ont été associées à cet exercice de planification à travers plusieurs ateliers de sensibilisation et d'échanges sur les ODD.

Le principe fondamental de l'Agenda 2030 pour le développement durable est « de ne laisser personne pour compte ». Notre devoir est de transcrire ce principe dans nos actions à tous les niveaux, national, régional, local et dans tous les domaines. Les cibles retenues doivent donc être déclinées en actions qui tiennent compte de ce principe.

Depuis le retour à l'ordre constitutionnel en 2014, Madagascar connaît un regain de la croissance économique, mais reste marquée par les effets de la crise politique de 2009-2013. La volatilité et l'inefficience des investissements publics depuis l'indépendance se sont traduites par le déficit en capital et en infrastructure pour soutenir un développement durable harmonieux et partagé.

Cependant, depuis le rétablissement du régime démocratique, des efforts sont entrepris pour relever les défis en termes de gouvernance, d'accès aux services sociaux de base, et d'inégalité persistante dans le partage des fruits de la croissance.

L'Agenda 2030 pour le développement durable avec les ODD sont un levier pour accélérer les efforts nationaux afin de consolider la stabilité du pays et asseoir les conditions favorables à son développement.

L'action du gouvernement et de toutes les parties prenantes doit maintenant se focaliser sur l'atteinte des cibles retenues. Il est venu maintenant le temps de l'action pour que l'espoir suscité par l'Agenda 2030 soit réalisé.

Le Général de Corps d'Armée
Herilanto Raveloharison
Ministre de l'Economie et du Plan

Violette Kakyomya
Coordonnateur résident du Système des Nations Unies et Représentant résident du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) – Madagascar

Sigles et acronymes

AAAA	Agenda d'Actions d'Addis Abeba	ODD	Objectifs de Développement Durable
APD	Aide Publique au Développement	ODI	Overseas Development Institute
BIANCO	Bureau Indépendant Anti-Corruption	OIF	Organisation Internationale de la Francophonie
BNGRC	Bureau National de Gestion des Risques et des Catastrophes	OMD	Objectifs Millénaire pour le Développement
CAO	Cadres d'Accélération des OMD	ONN	Office National de la Nutrition
CDMT	Cadres de Dépense à Moyen Terme	OSC	Organisation de la Société Civile
CEA	Commission Economique pour l'Afrique des Nations Unies	PAC	Pôle Anti-Corruption
COI	Commission de l'Océan Indien	PIB	Produit Intérieur Brut
COMESA	Marché commun de l'Afrique orientale et australe	PMA	Pays les moins avancés
CSI	Comité pour la Sauvegarde de l'Intégrité	PMO	Plan de mise en œuvre du PND
DGD	Direction Générale de la Douane	PND	Plan National de Développement
DIANA	Diégo I & II, Ambilobe, Nosy Be et Ambanja	PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
DSRP	Document de stratégie de réduction de la pauvreté	PPA	Parité de Pouvoir d'Achat
ENSOMD	Enquête Nationale sur le Suivi des indicateurs des Objectifs du Millénaire pour le Développement	PTF	Partenaires Techniques et Financiers
IEC	Information Education Communication	RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
IFDD	Institut de la Francophonie pour le Développement Durable	RIA	Rapid Integrated Assessment
INSTAT	Institut National de la Statistique	RMDH	Rapport Mondial sur le Développement Humain
MCPASP	Ministère de la Culture, de la Promotion de l'Artisanat et de la Sauvegarde du Patrimoine	RNDH	Rapport National sur le Développement Humain
MCRI	Ministère de la Communication et des Relations avec les Institutions	SADC	Southern African Development Community (Communauté de développement d'Afrique australe)
MEEF	Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts	SAMIFIN	Service de Renseignements Financiers
METFP	Ministère de l'Emploi, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle	SDSN	Sustainable Development Solutions Network
MEEH	Ministère de l'Eau, de l'Energie et des Hydrocarbures	SE/CNLS	Secrétariat Exécutif du Comité National de Lutte contre le Sida
MEN	Ministère de l'Education Nationale	SEG	Secrétariat d'Etat à la Gendarmerie
MEP	Ministère de l'Economie et du Plan	SEMER	Secrétariat d'Etat chargé de la Mer
MESUPRES	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	SNISE	Système National intégré de Suivi Evaluation
MFB	Ministère des Finances et du Budget	UA	Union Africaine
MFPRATLS	Ministère de la Fonction Publique, de la Réforme de l'Administration, du Travail et des Lois Sociales	UN	United Nations
MID	Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation	UNDG	United Nations Development Group
MDN	Ministère de la Défense Nationale	USD	Dollar Américain
MIDSP	Ministère de l'Industrie et du Développement du Secteur Privé		
MINJUS	Ministère de la Justice		
MINTOUR	Ministère du Tourisme		
MJS	Ministère de la Jeunesse et des Sports		
MPAE	Ministère de la Pêche, de l'Agriculture et de l'Elevage		
MPMP	Ministère auprès de la Présidence chargé des Mines et du Pétrole		
M2PATE	Ministère en charge des Projets Présidentiels, de l'Aménagement du Territoire et de l'Equipement		
MPPSPF	Ministère de la Population de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme		
MRHP	Ministère des Ressources Halieutiques et de la Pêche		
MSANP	Ministère de la Santé Publique		
MSP	Ministère de la Sécurité Publique		
MTP	Ministère des Travaux Publics		
MTM	Ministère des Transports et de la Météorologie		

Liste des figures - graphiques - tableaux

FIGURES

Figure 1: Performance moyenne par ODD de Madagascar	25
Figure 2: Cibles globales des ODD	47
Figure 3: Effets multiplicateurs et accélérateurs des ODD pour la gouvernance	48
Figure 4: Effets multiplicateurs et accélérateurs des ODD dans le domaine de l'économie	50
Figure 5: Effets multiplicateurs et accélérateurs des ODD dans le domaine social	52
Figure 6: Les effets multiplicateurs et accélérateurs des ODD dans le domaine du capital naturel	56

GRAPHIQUES

Graphique 1: Indicateurs de résultats des Programmes du PMO	63
Graphique 2 : Financement de l'économie malgache	82

TABLEAUX

Tableau 1: Classement de l'indice ODD	24
Tableau 2: Perspectives d'atteinte des ODD en suivant les tendances actuelles selon ODI	26
Tableau 3: Les cibles globales priorisées pour le PND	48
Tableau 4: Cibles prioritaires pour le domaine de la gouvernance	49
Tableau 5: Cibles prioritaires pour le domaine de l'économie	50
Tableau 6: Cibles prioritaires pour le domaine social	53
Tableau 7: Cibles priorisées dans le domaine du capital naturel	57
Tableau 8 : Les indicateurs définis pour les cibles des ODD retenus pour le domaine de la gouvernance ...	65
Tableau 9: Les indicateurs définis pour les cibles des ODD retenus pour le domaine économique	66
Tableau 10: Indicateurs des cibles ODD priorisées dans le domaine social	68
Tableau 11: Les indicateurs définis pour les cibles des ODD retenues pour le domaine du capital naturel ...	72
Tableau 12: Les indicateurs définis pour les cibles des ODD globales retenues	75

Résumé exécutif

Madagascar adhère au nouvel Agenda 2030 pour le développement durable. En cohérence avec les principes directeurs de cet agenda, Madagascar a entrepris de contextualiser l'Agenda 2030 afin de tenir compte de ses enjeux et défis spécifiques de développement. Aussi, ce présent Rapport national de priorisation des objectifs de développement durable (ODD) présente les cibles retenues comme prioritaires dans la mise en œuvre de l'Agenda 2030 en fonction des spécificités nationales. Le Rapport fait donc le point du processus de contextualisation et de priorisation, en ressortant notamment certains défis qui s'imposent au pays.

Le Rapport constate la faiblesse des résultats dans la mise en œuvre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et en tire les leçons pour l'atteinte des ODD. La fragilité politique qui a marqué la période des OMD a obéré les chances d'atteinte des OMD au-delà des progrès réalisés et des défis importants qui demeurent, notamment en termes de réduction de la pauvreté.

L'Agenda 2030 prône l'universalité, l'intégration et l'inclusivité pour ne laisser personne pour compte. Toutefois, l'universalité ne signifie pas uniformité ; elle implique aussi des différenciations. Ainsi chaque pays, sur la base de critères objectifs, est appelé à faire des arbitrages et maximiser les synergies entre les cibles pour leur intégration dans les politiques nationales, régionales et locales en vue de faire bénéficier les ODD à tous par l'éradication de la pauvreté et la réduction des inégalités.

Cet Agenda post-2015 constitue à la fois une opportunité et un défi pour le pays. Une opportunité dans la mesure où ce programme mondial ambitieux pourra, par son dynamisme, servir de catalyseur à l'émergence du pays. Toutefois, le contexte national caractérisé notamment par une récurrente instabilité politique, une vulnérabilité aux chocs climatiques peut annihiler les efforts entrepris à tout moment et freiner la dynamique de développement.

Madagascar a choisi, à travers cet exercice de priorisation et de contextualisation, de retenir 64 cibles parmi les 105 sur 169 cibles concernées par l'exercice de priorisation compte tenu des 43 cibles relatives aux moyens de mise en œuvre, les 19 cibles relatives au partenariat et les deux cibles (14.6 et 14.7) qui ne s'appliquent pas aux pays en développement.

Les 64 cibles retenues seront suivies par l'intermédiaire de 85 indicateurs identifiés à cet effet. Cela impose l'engagement de Madagascar dans une véritable révolution des données. Les statistiques sont, en effet, un des enjeux essentiels de l'Agenda 2030 pour le développement durable. Ne laisser personne pour compte impose d'avoir des données désagrégées selon le genre, l'âge, l'ethnie, le statut migratoire, le handicap, la localisation géographique et d'autres caractéristiques pertinentes des contextes nationaux.

Ces exigences rendent indispensable le renforcement du système statistique national pour qu'il permette de suivre efficacement la mise en œuvre des ODD au niveau national.

Madagascar prend le pas de cette révolution des données en adaptant sa loi statistique aux nouvelles réalités technologiques et aux défis du développement durable. Une nouvelle Loi statistique a été adoptée par le Parlement malgache au début de l'année 2018.

Le Plan National de Développement est doté d'un plan de mise en œuvre et d'un système de suivi-évaluation appelé Système National intégré de Suivi Evaluation (SNISE). Les indicateurs définis pour le suivi des ODD seront ainsi intégrés dans le Système National Intégré de Suivi-Evaluation (SNISE) et participeront ainsi au même processus de rapportage de la mise en œuvre du PND.

La mise en œuvre de l'Agenda 2030 nécessite des ressources financières et technologiques sans précédent. La mobilisation des ressources

domestiques doit franchir un palier décisif en permettant au pays de rejoindre le peloton de tête des pays africains avec un niveau de pression fiscale suffisamment élevé (30%) pour permettre à l'Etat de financer convenablement ses politiques publiques. Le partenariat au développement devra être élargi pour que Madagascar atteigne au moins la moyenne africaine d'aide au développement par tête (50\$/habitant).

Les différentes sources de financement du développement, publiques et privées, nationales ou internationales, doivent être mobilisées pour l'atteinte des ODD.



Introduction

L'adoption en septembre 2015 de l'Agenda 2030 de développement durable par l'Assemblée Générale des Nations Unies marque le renouvellement de l'engagement de la communauté internationale en faveur d'un développement harmonieux et partagé pour tous les peuples. Cet Agenda centré sur l'humain vise à assurer la dignité et l'égalité, la liberté exempte de peur et un partenariat global renouvelé pour le développement durable. Il exige un engagement irréfragable pour lutter contre le changement climatique et préserver les ressources naturelles, et transformer significativement les économies en rendant les modèles de croissance plus inclusifs, soutenus et durables.

L'Agenda 2030 innove en ce qu'il est universel, les challenges globaux étant communs et l'universalité un attribut des droits humains. Tous les pays, dans un partenariat collaboratif, doivent mettre en œuvre l'agenda. Cependant, les conditions spécifiques de chaque pays sont reconnues.

Il constitue une opportunité d'en finir avec la pauvreté dans toutes ses dimensions. L'accent est mis sur les plus pauvres et les plus vulnérables. Aucune cible ne doit être considérée atteinte à moins de l'être par tous les groupes économiques et sociaux, pour que personne ne soit laissé pour compte.

Les défis du développement durable sont immenses aujourd'hui. Les inégalités sont croissantes, au sein et entre les Etats. Les disparités d'opportunités, de richesse et de pouvoir sont importantes. Les jeunes sont trop souvent au chômage. Globalement, la participation des femmes au marché est cantonnée majoritairement au secteur informel dans la plupart des pays en développement. Aucune société ne peut atteindre son potentiel quand des segments de la société restent en marge de participer, contribuer et profiter du développement, en particulier les jeunes, les femmes, les minorités, les populations autochtones, les personnes atteintes d'un handicap, et les migrants. Aussi, la prise en compte des inégalités, sous toutes ses formes, inter et intra générationnelles, au sein des nations et entre les nations, est au cœur du développement durable.

Les objectifs de développement durable (ODD), assortis à l'Agenda, succèdent aux objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) avec des avancées majeures en termes d'approches et de perspectives du développement. Le nouveau cadre de vision du développement adopte une approche globale et équilibrée du développement en couvrant les trois dimensions du développement durable (économique, social et environnement). L'agenda 2030 élargit les perspectives en abordant les obstacles systémiques clés du développement durable tels que, entre autres, les inégalités, les modes de production et de consommation, l'accès universel réel aux droits humains ou la faiblesse des capacités institutionnelles.

Les 17 objectifs, assortis de 169 cibles qui composent les ODD, concernent les pays développés comme les pays en développement. Ils sont intégrés et universels, pour autant chaque gouvernement doit arrêter ses propres cibles nationales.

Ce programme, porteur de changement, qui promet de « ne laisser personne pour compte », s'avère très ambitieux et pose d'immenses défis pour sa mise en œuvre. Il exige des partenariats mondiaux revigorés, soutenus par des politiques publiques cohérentes, des mécanismes de gouvernance reformés à tous les niveaux, une mobilisation accrue de ressources, une révolution des données statistiques ainsi que le respect du principe de responsabilité mutuelle. De même, il nécessite une collaboration permanente entre toutes les parties prenantes concernées : gouvernement, secteur privé, société civile, partenaires techniques et financiers, et autres acteurs concernés.

L'atteinte des objectifs de cet ambitieux agenda exige de tenir compte des différences entre la situation, les capacités et le niveau de développement de chaque pays ainsi que des politiques et priorités nationales. Aussi, les cibles définies au niveau global peuvent être adaptées par chaque pays selon son contexte national et ses priorités. Il revient aux pays de décider de la manière dont ces aspirations et cibles devront être prises en compte par les mécanismes nationaux de planification et dans les politiques et stratégies

nationales, en tenant compte des liens, tensions, et contradictions qui peuvent prévaloir entre les dimensions économique, social et environnemental du développement durable.

Aussi, mettre en œuvre un tel programme ambitieux exige un effort substantiel d'analyse, de définition des politiques et de mobilisation de ressources financières pour assurer sa réalisation.

Ce faisant, bien qu'il y ait des raisons fondamentales à conserver dans la mise en œuvre de la réalisation de tous les 17 objectifs en raison de leur importance intrinsèque pour le développement durable, il n'en demeure pas moins un défi pratique en termes opérationnels quand on considère les résultats globalement décevants de la réalisation des OMD en Afrique. Aussi, il convient de définir une approche qui rende crédible la réalisation des ODD quand on compare leur ampleur à celle des OMD relativement aux capacités des pays africains. La priorisation des ODD dans le contexte malgache répond à ce défi.

Madagascar a adopté en 2014 un Plan national de développement (PND) 2015-2019 qui tient compte des principes de l'Agenda 2030 de développement durable. Le PND a pour ambition d'asseoir à long terme les fondations d'une « Nation moderne et prospère ». Cette stratégie nationale de développement à caractère inclusif est centrée sur le renforcement des institutions et de l'Etat de droit, la décentralisation, le développement de la confiance des populations en leur capacité et pouvoir et la restauration d'une image positive de la société ainsi que la préservation de son capital humain et naturel comme préalables à la relance économique et sociale du pays pour bien asseoir une croissance inclusive et partagée.

Cependant, la prise en compte explicite des ODD par le cadre de planification national se fait à travers ce présent Rapport national de priorisation des ODD qui servira de ligne directrice à l'alignement des nouvelles stratégies sectorielles et à l'actualisation du Plan de mise en œuvre (PMO) du PND.

Ce rapport est issu, d'une part, d'un long processus d'appropriation des ODD par les acteurs

nationaux et, d'autre part, de l'expression forte d'un leadership national qui a tôt intégré l'Agenda de développement comme une opportunité pour servir de catalyseur aux efforts nationaux de développement. Aussi, ce processus largement participatif et inclusif, consistant au renforcement des capacités nationales sur les ODD, l'analyse du cadre de planification existant ainsi que la priorisation des ODD et cibles nationales, a connu le concours de toutes les parties prenantes : gouvernement, autorités régionales, secteur privé, société civile, partenaires techniques et financiers.



1.
Les ODD en cohérence avec les enjeux de développement de Madagascar

Madagascar est un pays en situation de post-crise encore fragile présentant une détérioration des indicateurs de développement humain, de gouvernance et de résilience. Il figure parmi les 48 pays les moins avancés (PMA). Le niveau de pauvreté, élevé, affecte 71,5 % de la population ; environ 93 % vivent avec moins de deux dollars (PPA) par jour ; 55 % de la population vit dans l'extrême pauvreté et plus d'un tiers des Malagasy sont dans une situation d'insécurité alimentaire. La volatilité et l'inefficacité des investissements publics depuis l'indépendance se sont traduites par des déficits en gouvernance et en capital sous toutes ses formes, et une faible capacité de résilience, représentant une menace permanente pour la cohésion nationale et la stabilité. Le pays est classé parmi les pays à faible développement humain et occupe la 158ème place sur 188 pays d'après le Rapport Mondial sur le Développement Humain 2016 (RMDH), avec un indice de développement humain de 0,512 contre 0,523 pour l'Afrique sub-saharienne, et de 0,717 pour le Monde en 2015.

La pauvreté, les inégalités, la faim et la malnutrition, la fragilité politique, entre autres, sont parmi les enjeux majeurs de développement du pays qui sont au cœur des ODD et du message principal de l'Agenda 2030 de ne laisser personne sur le bord de la route du développement.

Des OMD aux ODD : des leçons à tirer pour atteindre les nouveaux objectifs à Madagascar

Les OMD ont influencé, de manière déterminante, le monde du développement. Leur mise en œuvre a entraîné le développement d'espaces de dialogue et de partenariats autour de priorités communes au niveau global et au sein des pays. Des engagements internationaux ont été pris (Monterrey, 2002) et des initiatives de financement global ont été lancées dans différents domaines tels que l'éducation et la santé avec des fonds verticaux tels l'Initiative Fast track (partenariat mondial pour l'éducation), GAVI en 2000, Fonds mondial en 2002 et UNITAID en 2006.

De même, l'agenda politique international a, tout au long de ces quinze dernières années, été fortement imprégné des OMD par la mobilisation

d'efforts politiques et financiers sans précédent pour certains domaines des OMD (initiative de Muskoka sur la santé maternelle et infantile) à travers les différentes rencontres internationales du G8 au G22.

Au niveau des pays, en particulier en développement, les OMD ont influencé de façon marquante les cadres de planification du développement. Ainsi, leur prise en compte dans les stratégies nationales de développement (DSRP) et politiques sectorielles a favorisé le développement d'instruments de planification permettant de renouveler la pratique dans le domaine et dans l'action des états. Des cadres de suivi-évaluation ont émergé favorisant l'actualisation des outils et dispositifs statistiques pour le suivi des indicateurs associés aux OMD.

Madagascar, à l'instar de la plupart des pays africains, a connu de faible succès dans l'atteinte des OMD. Le taux de pauvreté dépasse encore largement la moitié de la population ; le taux net de scolarisation dans le primaire est de 69%, le taux d'achèvement du primaire est de 69% et le taux d'alphabétisation des 15 ans et plus est de 72%. Le taux de mortalité infanto-juvénile reste important à près de 62 pour mille enfants et le taux de mortalité maternelle est de 478 pour 100.000 naissances vivantes. Les indicateurs sur la lutte contre le VIH/SIDA traduisent des progrès mais des efforts restent à consentir en matière d'IEC, de préventions notamment vis-à-vis des jeunes et enfants. L'accès à l'eau potable est encore faible à 38,9%.

De cette expérience, des leçons essentielles peuvent être retenues pour informer le passage des OMD aux ODD : qu'il s'agisse de la temporalité de l'action ; de la programmation des objectifs à atteindre, de l'articulation des horizons régional et national ou qu'il s'agisse de cadre de mesure des résultats pour assurer le succès du nouvel agenda international au service des peuples.

Tenir compte du facteur temps

L'analyse de la temporalité de la mise en œuvre des OMD révèle des éléments qui expliquent le retard dans l'atteinte des cibles à plusieurs égards. Du lancement des OMD en 2000 aux « Gleneagles

scenarios » en 2008 et aux Cadres d'Accélération des OMD (CAO) en 2010, beaucoup de temps a été consacré à faire du plaidoyer, à forger l'appropriation et surtout, à trouver les instruments financiers et techniques qui pouvaient favoriser la mise en œuvre des OMD. Il en ressort que dès le départ, la mise en œuvre des OMD a accusé du retard.

Aussi, le succès des ODD dépendra de la rapidité de prise en charge des questions clés liées à sa mise en œuvre. L'appropriation du nouvel agenda du développement connaît des débuts bien plus favorables par rapport aux OMD grâce au processus participatif et inclusif de son élaboration.

Cependant, la complexité des ODD par rapport aux OMD tant en termes d'approches universalistes des ODD, de diversité des problématiques abordées (au-delà des domaines des OMD reconduits, la gouvernance, la durabilité environnementale et écologique, la paix et la sécurité, les infrastructures et l'industrialisation, etc.), de nombre d'objectifs (17), de cibles (169), que d'indicateurs (231 pour les indicateurs globaux), appelle à reconsidérer les mécanismes de planification du développement à Madagascar.

Les ODD nécessitent de renforcer les instruments de planification intersectorielle afin de développer les synergies dans les interventions et bénéficier d'effet d'échelle dans les résultats.

Mobiliser et exécuter effectivement les ressources disponibles

De la mise en œuvre des CAO, deux leçons essentielles peuvent être retenues pour informer la mise en œuvre des ODD. En effet, le CAO a offert un cadre systématique aux Etats pour élaborer des plans d'action pour les OMD prioritaires en retard à accélérer l'atteinte. Plus particulièrement, le CAO

permettait d'identifier les goulots d'étranglement des OMD faibles et de prioriser des solutions. De cette expérience, on peut retenir que si l'approche méthodologique a été pertinente pour définir les actions accélératrices déterminantes, les moyens de mise en œuvre sont restés du domaine du plaidoyer. Avant de projeter des interventions sur des ressources à mobiliser, il faut donc compter d'abord sur les moyens déjà disponibles dans les budgets nationaux et focaliser les instruments de programmation sur ces moyens-là. Si la mobilisation des ressources internes est une des voix privilégiées pour le financement des ODD, leur allocation réelle aux objectifs reste un enjeu déterminant. De même, l'efficacité et l'efficience de l'exécution des ressources budgétaires à travers les procédures nationales du pays constituent un facteur déterminant du succès des ODD. Les taux d'exécution des budgets d'investissement montrent combien il est encore important de renforcer les capacités d'exécution des projets d'investissement publics.

Ne pas suivre seulement les résultats, mais suivre la mise en œuvre des interventions

Le cadre de suivi-évaluation qui doit accompagner les ODD ne doit pas seulement porter sur l'atteinte des résultats, en aval. La mise en œuvre, en amont, doit déjà faire l'objet de suivi. L'enjeu est de s'assurer que les interventions inscrites dans les programmes budgétaires des ministères pour réaliser les cibles sont réellement budgétisées et exécutées. Ainsi, les outils de programmation et d'exécution budgétaires doivent être suivis pour s'assurer qu'en aval les résultats seront atteints. Pour ce faire, le suivi de l'exécution des interventions définies pour atteindre les cibles doit se faire, d'abord en début d'année au niveau des plans de travail des ministères, ensuite au niveau des

plans de consommation des ressources et des plans de trésorerie et enfin au niveau des plans de passation des marchés publics. Le suivi trimestriel de l'exécution de ces différents plans permettra

sur une évaluation pertinente des coûts. Pour ce faire, concentrer les efforts de suivi-évaluation aussi bien en amont du processus qu'en aval pour ne suivre que les résultats et les actions pour les obtenir.

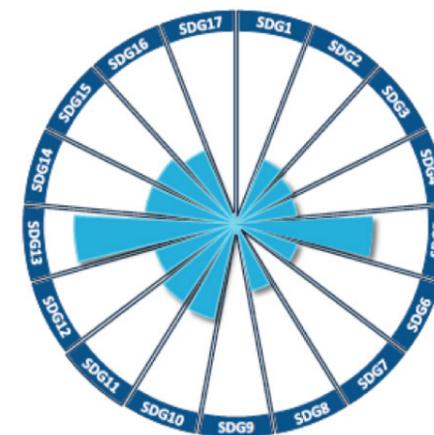
Tendances des défis pour atteindre les ODD

En Juillet 2016, Bertelsmann Stiftung et Sustainable Development Solutions Network (SDSN) ont publié un indice des ODD, censé classer les pays, en partant de leur niveau initial de 2015, par rapport à leurs chances d'atteinte des ODD à l'horizon 2030. Cet indice sert ainsi à mesurer l'état d'avancement d'un pays par rapport à ses pairs. Il est construit à partir des données les plus récentes des indicateurs retenus dans le cadre de suivi-évaluation des ODD par le groupe de travail sur les indicateurs des ODD par UNDG (United Nations Development Group).

Le tableau 1 présente la situation de Madagascar et le compare aussi à certains pays. Sur 149 pays classés, Madagascar se positionne à la 140e place avec un score de 36,2 sur 100 loin derrière la Suède meilleur pays au monde (84,5) et le Botswana (58,4) comme étant le pays africain qui a le plus de chance de réaliser l'agenda de développement 2030. La Centrafrique (26,1) clôture le classement. La moyenne africaine est de 42,5.

Les conclusions de ce classement semblent corroborer les conclusions de l'Overseas Development Institute (ODI) (2016). Cet institut projette le niveau de réalisation des ODD en 2030 sur la base des rythmes actuels de progression¹. Il en ressort que toutes choses égales par ailleurs, malgré les progrès susceptibles d'être enregistrés, les chances de Madagascar comme celles de la sous-région (Afrique Subsaharienne et Afrique Centrale) sont très faibles pour réaliser les ODD à l'horizon 2030. En effet, Madagascar à l'horizon 2030 (voir tableau 2), avec les tendances actuelles, ne pourrait atteindre que ¼ des cibles des ODD 2 et 15. Elle a des chances d'atteindre au moins un tiers des cibles des ODD 3, 8, et 10. Pour les cibles des ODD 1, 4, 5, 6, 7, 9, 11, 12, et 13 ce sera le statu quo voire une régression. Seule la cible de l'ODD 17 serait atteinte.

Figure 1: Performance moyenne par ODD de Madagascar



Source : SDG INDEX AND DASHBOARD - GLOBAL REPORT, Sustainable Development Solutions Network

de s'assurer que les actions programmées sont réalisées et si tel n'est pas le cas, de prendre des mesures correctrices à temps au lieu de constater au bout d'une année que les résultats ne sont pas atteints.

Le succès du passage des OMD aux ODD dépendra ainsi de l'attention qui est portée, au plus tôt, aux facteurs de réussite qui ont manqué aux OMD et qui restent pertinents pour les ODD :

- De la rapidité avec laquelle les questions liées à l'appropriation, au leadership, à la planification stratégique, aux arbitrages stratégiques sont prises en charge dépendra la capacité de réussir un ensemble d'objectifs ambitieux et complexes d'ici 2030.
- La capacité du pays à créer des externalités positives régionales par des effets d'échelle à la faveur d'une mise en pratique de politiques d'intégration coordonnées autour d'objectifs communs.
- Financer d'abord les ODD avec les ressources internes disponibles à partir d'une programmation et exécution budgétaire efficace et efficiente basée

Tableau 1: Classement de l'indice ODD

	Score	Rang	Nombre de pays
Madagascar	36.2	140	149
Pays le plus faible (Centrafrique)	26,1	149e	149
Pays ASS le plus élevé (Botswana)	58,4	80e	149
Pays le plus élevé au monde (Suède)	84,5	1e	149

¹ Cette projection ne concerne que les cibles jugées par l'ODI comme étant les plus expressives de chaque ODD.

Tableau 2: Perspectives d'atteinte des ODD en suivant les tendances actuelles selon ODI

ODD	CIBLES	SCORE
1. Pauvreté	1.1 Eliminer l'extrême pauvreté	F
2. Zéro Faim	2.1 Eliminer la faim	D
3. Santé	3.1 Réduction de la mortalité maternelle	C
4. Education	4.1 Education secondaire universelle	E
5. Genre	5.3 Éliminer le mariage précoce	F
6. Eau et assainissement	6.2 Accès universel à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats	E
7. Energie	7.1 Accès à des services énergétiques fiables et modernes	E
8. Croissance	8.1 Taux de croissance économique dans les pays les moins avancés	C
9. Industrialisation	9.2 Promouvoir l'industrialisation dans les pays les moins avancés	E
10. Inégalité	10.1 Réduction des inégalités de revenu	C
11. Villes durables	11.1 Accès universel au logement et aux services de base adéquats	F
12. Consommation et Production durable	12.5 Réduire la production de déchets	F
13. Changement climatique	13.2 Lutte contre les changements climatiques	F
14. Vie aquatique	14.1 Protection de l'environnement marin	
15. Vie terrestre	15.2 Mettre un terme à la déforestation	D
16. Paix	16.1 Réduire les taux de mortalité dûs aux violences	F
17. Partenariat	17.1 Mobilisation des ressources domestiques	A

Source : ODI, Projecting progress : The SDGs in sub-Saharan Africa. **A : Atteinte de la cible** ; **B : Plus de la 1/2 de la cible atteinte** ; **C : Plus de 1/3 de la cible atteinte** ; **D : Plus de 1/4 de la cible atteinte** ; **E : Statu quo** ; **F : Régression**

Les résultats de cette étude ne doivent induire aucun pessimisme. Ils nous permettent de mesurer les efforts à accomplir pour ne pas continuer les tendances actuelles et emprunter une trajectoire plus dynamique de développement avec des réformes déterminantes, au-delà des pratiques actuelles, pour transformer l'économie, favoriser l'accès à l'eau et à l'énergie, et réduire les inégalités, entre autres défis.



2. Un agenda de développement durable à l'horizon 2030 avec des enjeux multiples et complexes

L'Agenda 2030 de développement durable englobe des enjeux majeurs pour le XXI^{ème} siècle à savoir l'extrême pauvreté, les inégalités et le changement climatique. Bien que des objectifs spécifiques leur soient dédiés, l'ensemble de l'agenda concourt à relever ces défis.

De par sa nature holistique, l'Agenda 2030 prône l'universalité, l'intégration et l'inclusivité. L'enjeu de l'universalité de l'Agenda exige pour être opératoire que chaque pays adapte sa mise en œuvre à ses priorités, contraintes, spécificités, tout en assumant sa part de responsabilité dans les défis globaux. Aussi, les synergies entre les objectifs pour leur intégration dans les politiques nationales, régionales et locales doivent être exploitées pour l'atteinte des ODD.

Tenir compte de l'intégration régionale pour Madagascar

L'intégration africaine est au cœur de l'action de l'UA, telle que traduite dans l'Agenda 2063 de l'institution continentale. Les deux agendas convergent globalement sur le développement social, le développement économique inclusif, des sociétés pacifiques et inclusives, des institutions redevables, et sur un ensemble de questions de durabilité environnementale.

Cependant, il existe aussi des zones de divergence, notamment les inégalités intra et inter pays, et les questions liées à la gestion durable des écosystèmes terrestres, forêts, désertification, dégradation des terres et biodiversité qui ne sont pas couvertes par l'Agenda 2063.

De même, l'intégration panafricaine, l'identité culturelle africaine, le patrimoine commun, les valeurs et l'éthique, la Renaissance africaine, et l'accent mis sur le programme de sécurité, y compris la défense commune, la politique étrangère et de sécurité pour le continent ne sont pas considérées intrinsèquement par l'Agenda 2030.

Madagascar, à l'instar de tous les Etats membres de l'UA, est donc confronté à la nécessité de faire converger ses choix prioritaires autour d'un socle commun d'objectifs et de cibles à poursuivre pour l'atteinte des deux Agendas. Les vertus intégratrices d'objectifs communs poursuivis ensemble par

tous les Etats impliquent une approche collective permettant de faire un plaidoyer ensemble, une mobilisation conjointe de ressources pour l'atteinte d'objectifs précis des ODD sur tout le continent en 2030.

Elargir les bases du financement de l'Agenda 2030

Le financement du développement est un des enjeux majeurs de l'Agenda 2030 et des ODD. L'Agenda d'actions d'Addis Abeba issu de la 3^{ème} Conférence sur le financement du développement en juillet 2015 porte sur les différents **aspects clés du financement du développement : l'aide, le commerce, la dette, la fiscalité, la mobilisation des ressources intérieures et la stabilité financière des marchés** que le partenariat global doit comprendre.

A l'instar de tous les pays en développement, Madagascar doit développer des stratégies favorables de financement ancrées sur son environnement politique national et complétées par un environnement international réformé. Toutes les sources de financement doivent être mobilisées, publiques et privées, nationales et internationales, et mixtes.

Intégrer les politiques

De par leur nature interdépendante (pauvreté, sécurité alimentaire, emploi, inégalité, climat, santé...), les ODD doivent être implantés à travers des politiques intégrées. La nécessaire intégration des politiques s'entend à maints égards. L'intégration verticale concerne les différents niveaux de gouvernance : national, régional, local, tandis que l'intégration horizontale s'effectue entre les unités, départements et ministères à tous niveaux.

L'intégration s'entend également d'un point de vue thématique. Le concept de développement durable ne se limite pas à la dimension environnementale, il comprend aussi l'aspect social et économique. En effet, la croissance économique doit être inclusive et en harmonie avec la nature.

La mise en œuvre du PND (2015-2019) doit donc répondre à cette exigence d'interventions publiques intégrées pour assurer l'exploitation de synergies identifiées par groupe de cibles des ODD.

Renforcer les institutions

Sur le plan institutionnel, un défi à relever est le déficit de confiance entre les gouvernements, institutions et les populations, relève le Secrétaire Général des Nations Unies dans son rapport de synthèse début 2015. La création d'un environnement porteur pour des sociétés pacifiques basées sur l'Etat de droit nécessite une reconstruction des institutions à tous les niveaux.

De bonnes institutions sont reconnues à la fois comme levier et produit du développement. Pour assurer l'intégration des politiques, le cadre institutionnel doit être cohérent, les structures présenter de la flexibilité et de l'horizontalité et tous les niveaux décisionnels coordonnés.

Par ailleurs, pour ne laisser personne pour compte, les institutions se doivent d'être plus inclusives dans le développement de leur politique et la prestation de leurs services. L'équité aidera à réduire le déficit de confiance entre populations, institutions et Gouvernement. La participation et la redevabilité sont d'autres facteurs contributifs. Pour relever ces défis institutionnels, les technologies de l'information et de la communication devront être mises à profit.

Madagascar aura à adapter ses capacités institutionnelles de manière concertée, pour comprendre les processus et contraintes qui influencent la mise en œuvre des objectifs de développement. Ce sera un facteur clé de succès du nouvel agenda.



3.

Une appropriation nationale de l'agenda
2030 portée par un leadership engagé

Madagascar s'est tôt engagé dans le processus de formulation et d'adoption de l'Agenda 2030 de développement durable. Ainsi, bien avant l'adoption des ODD, Madagascar a mené une série de renforcement de ses capacités institutionnelles pour assurer une meilleure intégration et une appropriation nationale de l'Agenda avec notamment, l'envoi de cadres techniciens malgaches aux grandes rencontres politiques et stratégiques de haut niveau préparatoires de l'Agenda 2030 au niveau national, régional et international. Cette participation de Madagascar aux sommets politiques et réunions d'experts à différents niveaux (Assemblée Générale des Nations Unies, UA, SADC, COMESA, COI, etc.) ont permis de bien préparer le lancement du processus des ODD à Madagascar, notamment à travers la sensibilisation des responsables aux enjeux de l'Agenda 2030, le partage du point de vue du pays sur les enseignements des OMD.

De même, des journées de sensibilisation sur les ODD ont été organisées par le Gouvernement et le Système des Nations Unies, les OSC, le secteur privé et d'autres PTF et ONG pendant cette phase préparatoire. Ces activités ont permis un engagement politique fort en faveur des ODD en 2014 et 2015.

Madagascar fait partie des pays à s'être porté volontaire pour présenter un Rapport de revue de la mise en œuvre des ODD au Forum politique de Haut Niveau des Nations Unies sur les ODD en juin 2016. Ce Rapport a constitué une première étape de suivi des engagements du pays dans la mise en œuvre des ODD.

Un cadre institutionnel opérationnel pour la mise en œuvre des ODD

Les consultations nationales sur les ODD en août 2015 à Antananarivo ont permis l'évaluation de l'articulation des ODD au PND, et l'adoption d'une feuille de route pour l'intégration des ODD à Madagascar. Ce processus participatif et inclusif de l'Agenda 2030 a été lancé officiellement à travers une Communication en Conseil des Ministres en Juillet 2015.

Le cadre institutionnel des ODD a été mis en place en Juillet 2015 par arrêté de la Primature instituant un Comité d'Orientation et de Suivi (COS), présidé par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement et un Comité Technique (CT), présidé par le Ministre de l'Economie et du Plan. Ces structures sont composées des représentants des différents acteurs du développement (ministères, secteur privé, OSC, monde académique, PTFs).

Des consultations menées régulièrement pour l'intégration des ODD

Dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route pour l'intégration des ODD, une 2ème consultation nationale sur la priorisation des ODD et leur prise en compte dans les politiques et stratégies de développement s'est tenue en juin 2016 sous le leadership du Gouvernement à travers le Ministère de l'Economie et du Plan, et avec l'appui du Système des Nations Unies. Cette deuxième consultation nationale a permis aux experts des différents Ministères sectoriels et représentants d'autres institutions de l'Etat d'évaluer le degré de prise en compte des ODD dans le cadre de planification nationale.

Aux niveaux régional et local, des consultations ont été organisées dans plusieurs régions ou localités (Menabe, Itasy, Amoron'i Mania, Androy, Ankazobe, Fort Dauphin, DIANA, BOENY, ATSIMO ANDREFANA) afin de sensibiliser les acteurs du développement aux enjeux et implications des ODD pour le développement des régions et des collectivités locales, de faire connaître le contenu de l'Agenda 2030, en particulier le processus de mise en œuvre des ODD et de recueillir les aspirations des acteurs du développement sur les priorités en matière de cibles des ODD.

Des parties prenantes associées à l'appropriation des ODD

Transformer le monde en ne laissant personne pour compte, c'est renforcer également les capacités techniques et institutionnelles des différentes parties prenantes, et en particulier celles du Secteur Public dans son rôle de facilitateur, du Secteur Privé

dans son rôle de moteur du développement, mais aussi d'accorder aux organisations de la Société Civile le rôle de vigie par le suivi des politiques mises en œuvre, l'accompagnement du Gouvernement dans la vulgarisation des ODD notamment dans les actions de plaidoyer et de mobilisation de ressources.

Les acteurs locaux sont ainsi considérés comme des acteurs majeurs du développement durable, car ils sont les plus à même de connaître toutes les spécificités au niveau des communautés et des parties prenantes, mais aussi comme des partenaires privilégiés dans l'établissement de politiques et stratégies adaptées à chaque situation dans la mise en œuvre de l'agenda 2030.

Les partenaires techniques et financiers jouent un rôle clé dans l'accompagnement du Gouvernement dans l'opérationnalisation de son Plan National de Développement, et sa déclinaison au niveau régional et local en lien avec les ODD.



4.
Priorisation des ODD
à travers les cibles nationales

Analyse Rapide Intégrée des stratégies nationales de développement

Planifier, mettre en œuvre et suivre l'Agenda de développement durable à l'horizon 2030 nécessite au préalable d'analyser l'état de prise en compte des ODD avec leurs cibles dans les stratégies déjà existantes et en cours de mises en œuvre. D'autre part, l'analyse des interconnexions entre les cibles (au-delà des liens entre les objectifs) est essentielle, de même que la compréhension des synergies et des compromis entre les objectifs des ODD.

Le PNUD a mis au point l'outil RIA (Rapid Integrated Assessment) pour aider les pays à déterminer la pertinence actuelle des ODD par rapport au contexte national, tant au niveau national qu'au niveau infranational. Il fournit un instantané rapide du niveau d'alignement entre les plans / stratégies et les cibles des ODD, et aide à identifier les interconnexions entre les cibles et les domaines des ODD en vue d'une coordination multisectorielle potentielle.

L'analyse RIA permet d'identifier les lacunes importantes, qui requièrent d'être corrigées, en particulier les cibles qui n'ont pas été prises en compte ainsi que les cibles qui ont été intégrées par plusieurs secteurs sans coordination intersectorielle.

Elle procède ainsi par une revue globale de toutes les politiques et stratégies existantes, nationales et sectorielles en vue de s'imprégner du degré de prise en compte et d'intégration dans ces dernières des cibles des ODD. Le résultat de l'analyse RIA peut servir de base pour voir les cibles essentielles qui ne sont pas intégrées dans les politiques et stratégies actuelles.

A la faveur d'un appui du PNUD, un exercice RIA a été mené en juin 2016 à Madagascar avec la participation des représentants de tous les ministères, des partenaires techniques et financiers, des agences du système des Nations Unies, de la société civile et des ONG.

L'alignement du PND et des stratégies sectorielles existantes avec les cibles des ODD a été évalué. Il en ressort 78 cibles ODD sur 105 (excluant les 43 cibles relatives aux moyens de mise en œuvre,

les 19 cibles relatives au partenariat et les cibles 14.6 et 14.7 qui ne s'appliquent pas aux pays en développement) qui sont prises en compte d'une certaine manière dans les politiques et stratégies sectorielles et le PND.

Cependant, des lacunes importantes sont repérées quant à la prise en compte de dimensions, d'enjeux ou de défis importants des ODD dans le cadre de planification national.

De manière générale, les questions de genre ODD 5 ne sont pas intégrées dans le PND, indispensables pour bénéficier des effets multiplicateurs que peuvent induire la pleine participation et l'autonomisation des femmes. Il en est de même des questions d'éducation et d'emploi des jeunes (ODD 8). Il importe que les jeunes aient des opportunités d'améliorer leur employabilité et qu'ils puissent contribuer au développement du pays au risque de tomber dans des cercles vicieux de désœuvrement voire de violence et d'extrémisme (ODD 16). De manière similaire, la défense des droits des travailleurs ne figure pas au rang des priorités afin de ne laisser personne pour compte.

Les questions d'inégalité ne sont pas explicitement prises en compte dans les stratégies, notamment la réduction des inégalités au plan salarial et dans le domaine de la protection sociale (ODD 10.4).

Un autre défi de taille porte sur la gestion de l'environnement, en particulier les modes de consommation et de production durables (ODD 12.1), la production de déchets (ODD 12.3), l'adoption par les entreprises de pratiques viables (ODD 12.6), et l'intégration de pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics (12.7), la protection des écosystèmes (ODD 15.4). Ces défis essentiels du développement durable ne sont explicites dans le PND.

Quasiment aucune référence n'est faite de la gestion des ressources halieutiques (ODD 14.3 et 14.4) qui constitue une opportunité essentielle à sauvegarder dans la durée et qui fournit des opportunités d'autonomisation et de création de revenus pour les populations.

L'intersectorialité n'a pas été manifestement au cœur de l'élaboration du PND d'après les résultats de l'analyse RIA. Il pose la question de fond de la collaboration entre les secteurs aux plans tant de la planification des activités que de leur mise en œuvre.

L'évaluation souligne également l'approche purement sectorielle qui a sous-tendu le PND. Ainsi, des secteurs qui devraient contribuer mutuellement à l'atteinte des cibles ne présentent aucune synergie.

La priorisation des ODD, une nécessité pour réussir leur mise en œuvre

Les 17 objectifs de développement durable (ODD) et leurs 169 cibles démontrent l'ampleur et l'ambition du nouvel agenda universel pour le développement durable. Bien évidemment, la pertinence de chaque objectif varie d'un pays à l'autre (ou d'une région à l'autre) en fonction des enjeux prioritaires de développement auxquels les pays sont confrontés.

Ce faisant, bien qu'il y ait des raisons fondamentales à conserver dans la mise en œuvre la réalisation de tous les 17 objectifs en raison de leur importance intrinsèque pour le développement durable, il n'en demeure pas moins un défi pratique en termes opérationnels quand on considère les résultats globalement décevants de la réalisation des OMD.

Aussi, il convient de définir une approche qui rende crédible la réalisation des ODD quand on compare leur ampleur à celle des OMD relativement aux capacités du pays.

Cette approche stratégique doit permettre d'articuler la priorisation et la hiérarchisation des objectifs et cibles, quant aux moyens, et la réalisation à long terme des ODD. Non seulement, ce serait une façon pertinente et efficace de mettre en œuvre les 17 objectifs, mais surtout de ne pas disperser les efforts dans des buts inatteignables à l'horizon 2030. L'analyse des interrelations entre les objectifs et leurs cibles permet de dessiner cette approche autour des synergies et équilibres à considérer entre les objectifs, les acteurs et les ressources. Par exemple, éliminer la pauvreté d'ici 2030 (ODD

1) exigera des progrès significatifs dans l'atteinte de certains objectifs (ODD 2 - sécurité alimentaire, ODD 8 - plein emploi productif ; ODD 10 - inégalité ou ODD 13 - Changement climatique et résilience). Réussir dans ces domaines aura un impact positif significatif sur la santé et le bien-être (ODD 3). De même, il y aura des compromis importants qui doivent être pris en compte. Par exemple, une augmentation de l'utilisation des terres pour l'activité agricole pour atteindre l'objectif de la sécurité alimentaire peut avoir des impacts négatifs sur l'ODD 13 (changement climatique) ou l'ODD 14 (biodiversité) ou encore l'ODD 15 (utilisation des terres), ce qui serait contre-productif.

Le nombre élevé d'objectifs (17) et de cibles (169) laisse peu de place à une logique d'engagement sur tous les fronts en même temps. Madagascar doit faire des choix stratégiques sur les cibles à poursuivre comme des domaines prioritaires au sein de son cycle de planification à court - moyen terme.

L'exigence de priorisation des ODD et leurs cibles par les pays tire son fondement de la Résolution adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU le 25 septembre 2015 portant sur « Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030 ».

Au point 55 de ladite résolution, il est énoncé que : « **Les objectifs et les cibles de développement durable sont intégrés et indissociables ; ils sont par essence globaux et applicables universellement, compte tenu des réalités, des capacités et des niveaux de développement des différents pays et dans le respect des priorités et politiques nationales. Si des cibles idéales sont définies à l'échelle mondiale, c'est à chaque État qu'il revient de fixer ses propres cibles au niveau national pour répondre aux ambitions mondiales tout en tenant compte de ses spécificités. Il appartient aussi à chaque État de décider de la manière dont ces aspirations et cibles devront être prises en compte par les mécanismes nationaux de planification et dans les politiques et stratégies nationales. Il importe de ne pas méconnaître le lien qui existe entre le développement durable et les autres processus en cours dans les domaines économique, social et environnemental** ».

Une approche de planification par générations imbriquées d'objectifs/cibles se chevauchant sur les cycles de planification national pourra être une des solutions plausibles au dilemme de la mise en œuvre d'un tel programme ambitieux de développement aux niveaux local, national, régional et mondial, tout en utilisant efficacement les ressources limitées afin d'atteindre les objectifs à long terme.

La mise en œuvre des ODD invite à définir une approche qui va au-delà de la prise de mesures spécifiques pour chaque cible pour atteindre les objectifs. Il s'agit davantage d'enclencher des dynamiques par dimension du développement durable qui s'entrecroisent au cours du temps pour installer une trajectoire de développement qui permette la réalisation de l'ensemble des objectifs dans leur essence. Pour propulser ces dynamiques par dimension, les nœuds de connections entre les différents domaines ou enjeux par dimension doivent être identifiés pour constituer la base des interventions proposées.

Une priorisation des cibles ODD basée sur des critères et une méthodologie

Le choix des cibles ne se fait pas de manière arbitraire. Il est mené suivant une démarche méthodologique de priorisation appliquant des critères bien définis. Deux approches méthodologiques sont confrontées pour dégager les cibles prioritaires pour Madagascar. Les résultats de l'exercice RIA sont tenus en compte quant à la considération de ses cibles par le cadre actuel de planification national.

La première approche utilise la Grille de Priorisation des Cibles des Objectifs de Développement Durable (GPC-ODD) de l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD – Canada)².

Le principe de base de cette méthode est de considérer que « Plus une cible est jugée importante et peu performante, plus elle sera prioritaire ». Ainsi, l'objet de la priorisation est les cibles. Et les critères tenus en compte sont l'importance de la cible pour l'atteinte du développement du pays et la performance du pays au regard de la cible.

Un scoring est alors élaboré en tenant compte du poids de chaque cible en fonction de son importance au niveau national. La pondération permet d'identifier les cibles sur lesquelles l'attention doit porter en priorité. Les valeurs numériques de 0 à 3 sont utilisées pour déterminer l'importance de chaque cible :

- 0 - Cible non applicable ou non pertinente pour le pays ou la région.
- 1 - Cible dont l'atteinte est souhaitable pour le pays ou la région.
- 2 - Cible dont l'atteinte est nécessaire pour le pays ou la région.
- 3 - Cible dont l'atteinte est indispensable pour le pays.

Une fois que l'importance de chaque cible a été déterminée, il faut évaluer la performance du pays au regard de chacune des cibles. Les valeurs numériques de 1 à 5 sont utilisées pour déterminer le niveau de performance actuel :

- 1 - La situation relative à cette cible est jugée critique
- 2 - La situation relative à cette cible est jugée problématique
- 3 - La situation relative à cette cible est jugée perfectible
- 4 - La situation relative à cette cible est jugée satisfaisante
- 5 - La situation relative à cette cible est jugée excellente.

Un indice de priorisation est généré automatiquement pour chaque objectif pondéré et évalué. Cet indice vise à déterminer les cibles sur lesquelles la priorité devrait être mise afin d'améliorer la performance du pays en termes de développement durable. Plus une cible est jugée importante (pondération élevée) et peu performante (évaluation faible), plus il sera urgent de mettre en œuvre des mesures d'amélioration (pistes de bonification) à son endroit.

Les qualificatifs d'actions suivants sont alors

² Un atelier de présentation des outils GDC a eu lieu pendant une semaine en Octobre 2015, à l'intention des îles de la Commission de l'Océan Indien, sur financement de l'Union Européenne.

associés à chaque cible selon le résultat de ces pondérations :

- « Réagir » s'applique aux objectifs indispensables (pondération de 3) dont l'évaluation est inférieure à 40 % et aux objectifs nécessaires (pondération de 2) dont l'évaluation est inférieure à 20%
- « Agir » s'applique aux objectifs indispensables pour lesquels l'évaluation se situe entre 40 et 59 % ainsi qu'aux objectifs nécessaires pour lesquels l'évaluation est entre 20 et 59 % ;
- « Conforter » s'applique aux objectifs indispensables et nécessaires dont l'évaluation est égale ou supérieure à 60 % ;
- « Enjeu à long terme » s'applique aux objectifs souhaitables (pondération de 1) dont l'évaluation est inférieure à 60 % ;
- « Non prioritaire » s'applique aux objectifs souhaitables dont l'évaluation est supérieure ou égale à 60 %.

La deuxième méthode³ propose une approche holistique en combinant trois critères clés: (i) une analyse "input-output" qualitative qui met en exergue les objectifs qui ont un effet multiplicateur ou d'entraînement le plus large possible sur la réalisation des autres objectifs (ii) un principe du maximin appliqué aux ODD qui reprennent les OMD inachevés, l'idée étant de privilégier ceux qui ont été les moins réalisés et enfin (iii) un critère portant sur le principe d'universalité des droits en mettant en exergue les objectifs qui garantissent le plus de droits à toutes et tous.

L'approche « input-output » développée permet d'identifier les nœuds de connexion autour des objectifs par leur l'interaction en aval et en amont avec d'autres objectifs. L'analyse croisée des liens entre les différentes cibles des objectifs permet de mettre en relief la dimension multifactorielle d'un objectif. Ainsi, on peut montrer la puissance de l'effet multiplicateur d'un objectif à travers sa capacité à impacter la réalisation d'autres objectifs, mais aussi sa capacité à impliquer la mobilisation de cibles d'autres objectifs pour son atteinte. Aussi,

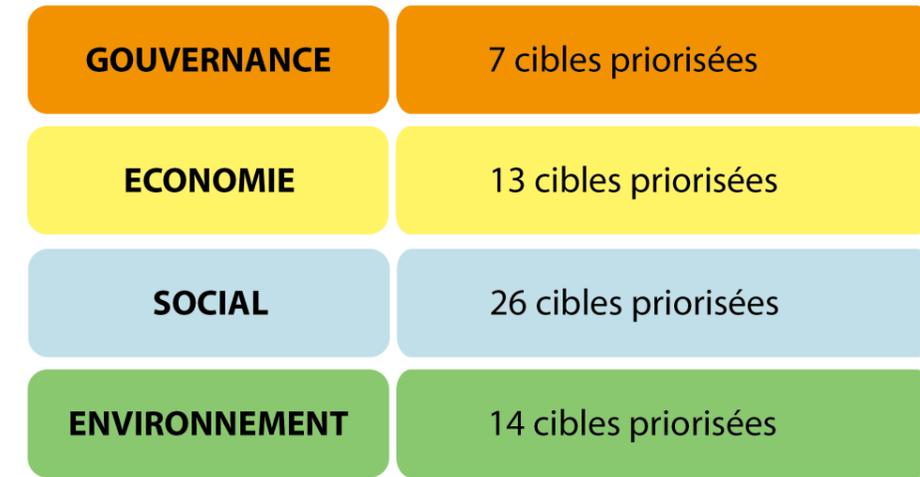
l'analyse qualitative « input-output » permet de mettre en exergue les objectifs qui, d'une part, mobilisent le plus de cibles des autres objectifs pour leur réalisation favorisant ainsi par un effet induit la réalisation de ces objectifs, et d'autre part, ont un impact le plus élevé sur le plus de cibles des autres objectifs.

Trois catégories d'objectifs émergent de cette analyse : (i) les objectifs accélérateurs : les objectifs qui contribuent fortement à la réussite d'autres objectifs à travers les liens de leurs cibles comme input à d'autres cibles ; (ii) les objectifs catalytiques qui reçoivent le plus d'influx (input) des objectifs accélérateurs et sont indispensables à l'atteinte d'autres ODD; (iii) les objectifs finaux qui seront finalement atteints principalement par le biais de la réalisation des cibles d'autres objectifs.

L'analyse « input » relie certains objectifs (et leurs cibles) à d'autres objectifs (et leurs cibles) comme conditionnelle à leur réalisation tandis que l'analyse « output » considère l'impact de la réalisation de certains objectifs sur d'autres objectifs. Cette analyse permet d'identifier les effets multiplicateurs des ODD qui sont au cœur de l'Agenda 2030 (voir annexe pour les grilles d'application de l'analyse input-output).

Résultats de la priorisation des ODD

Globalement, 64 cibles sont retenues⁴. L'analyse a permis d'identifier 4 cibles globales transversales et 60 cibles prioritaires classifiées en 4 grandes thématiques en cohérence avec les cinq axes du Plan National de Développement :



Les cibles globales prioritées

Quatre cibles globales correspondantes aux objectifs globaux du PND sont retenues comme prioritaires :

- la pauvreté : 1.1 et 1.2
- le taux de croissance économique : cible 8.1
- le plein-emploi : cible 8.5.

Figure 2: Cibles globales des ODD



Les cibles prioritaires ci-après correspondent aux objectifs globaux du Plan National de Développement 2015 – 2019. C'est l'ensemble de l'Etat, de la nation, qui est responsable de leurs réalisations.

⁴ Une fiche sur la priorisation de chaque ODD est présentée en annexe.

Tableau 3: Les cibles globales priorisées pour le PND

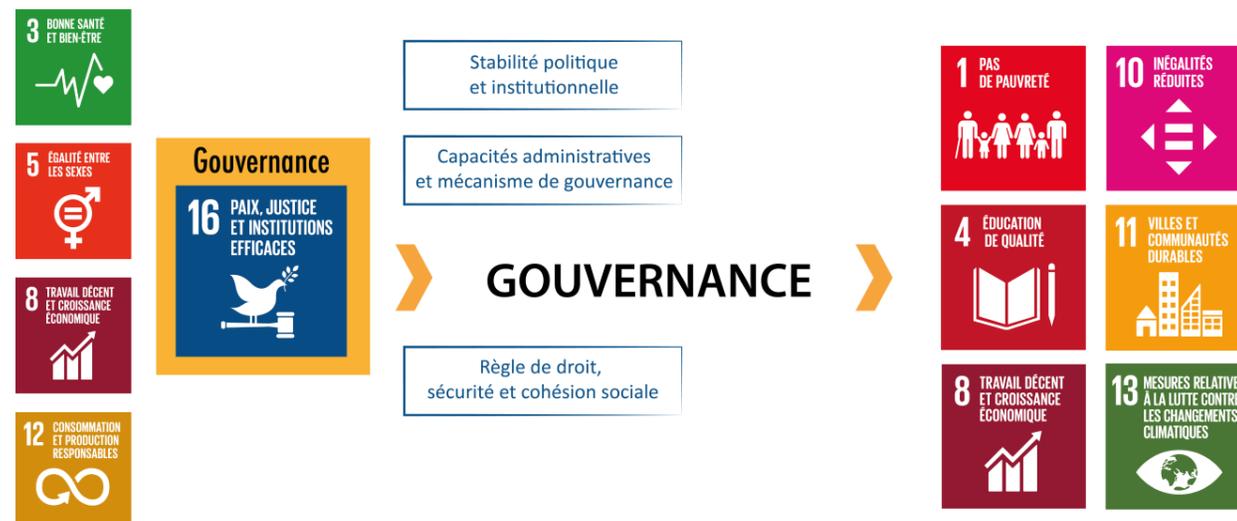
ODD	Cible	Libellé	Ministère
	1.1	D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier, (qui se caractérise, selon la définition actuelle, par le fait de vivre avec moins de 1,25 dollar par jour)	MEP
	1.2	D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, d'après les définitions nationales qui en sont données	MEP
	8.1	Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7% dans les pays les moins avancés	MEP, MFB, MPMP
	8.5	D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir un travail décent pour toutes les femmes et tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, et une rémunération égale pour un travail de valeur égale	MEP

Les 43 cibles relatives à la mise en œuvre des ODD ne font pas partie de l'exercice de priorisation puisqu'elles servent la mise en œuvre et doivent donc être appliquées par le pays. De même, les 17 cibles de l'ODD 17 sur le partenariat pour la réalisation de l'Agenda 2030 doivent être considérées autant qu'elles concernent Madagascar.

Des cibles priorisées dans le domaine de la gouvernance

Depuis la fin de la crise politique de 2009-2013, Madagascar a gagné en stabilité politique. Il faut maintenant accélérer les efforts visant à consolider la paix et la stabilité et à faire avancer le pays. La gouvernance et les déficits de capacité entravent le progrès du pays. Les leviers accélérateurs de progrès en gouvernance doivent porter sur l'instabilité politique et la faiblesse institutionnelle ; l'efficacité et l'efficience de l'appareil gouvernemental ; la cohésion sociale, l'Etat de droit et la confiance, en particulier dans les systèmes de sécurité et de justice.

Figure 3: Effets multiplicateurs et accélérateurs des ODD pour la gouvernance



Les cibles de l'ODD 16 sont au cœur des priorités nationales. Elles devront bénéficier des effets multiplicateurs des cibles d'autres ODD, notamment des ODD 3, 5, 8, et 12 et permettront d'atteindre directement des cibles des ODD 1, 4, 5, 8, et 10 en particulier de par les interrelations directes entre les cibles.

Le tableau 4 présente les cibles priorisées en matière de gouvernance.

Tableau 4: Cibles prioritaires pour le domaine de la gouvernance

ODD	Cible	Libellé	Ministère
	16.1	Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés.	MID, MDN, SEG, MSANP, MINJUS, MSP
	16.2	Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation, à la traite, à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.	MPPSPF, MINJUS, SEG, MFPRATLS, MID, MSANP, MSP, SEG
	16.3	Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice.	MCRI, MID, MSP, SEG, MSP, MAE, MINJUS
	16.4	D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée.	MDN, SEG, MID, MFB, MINJUS
	16.5	Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.	BIANCO, SEG, MINJUS, MFPRATLS, MSANP, MID, MSP SAMIFIN, CSI, POLE ANTI-CORRUPTION
	16.6	Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.	MFB, MFPRATLS, MCRI
	16.7	Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décision	TOUS LES MINISTERES

Des cibles priorisées dans le domaine de l'économie

Madagascar doit, aujourd'hui, relever le défi d'atteindre une croissance économique élevée, régulière, inclusive et durable afin de réduire la pauvreté et d'améliorer le bien-être de ses populations. La réalisation d'une telle croissance économique inclusive et durable nécessitera des mesures audacieuses et des investissements dans des domaines clés qui accélèrent les progrès dans tous les secteurs tout en profitant aux plus pauvres et aux plus vulnérables.

Les leviers accélérateurs de ce processus de développement économique portent sur la **transformation structurelle de l'économie** au cœur de laquelle les efforts devront porter sur l'amélioration de la productivité des secteurs porteurs, la diversification de l'économie et l'industrialisation ; le **développement des infrastructures**, notamment des infrastructures de transports, énergétiques et des nouvelles technologies de l'information et de la communication ; l'**accroissement et l'amélioration du capital humain** à travers

le développement de l'enseignement technique et professionnel ; l'amélioration de la gouvernance tant pour la stabilité politique que l'efficacité administrative ou l'amélioration de l'environnement des affaires.

La prise en compte de ces leviers d'accélération de la croissance économique dans les stratégies de développement du pays avec une articulation aux objectifs de développement durable qui les concernent, notamment les ODD 7, 8, 9, 10 et 11 permettra, in fine, d'obtenir une croissance capable d'éradiquer la pauvreté (ODD1), d'éliminer la faim (ODD2), de réduire les inégalités (ODD10), de construire des villes durables (ODD11) et enfin de lutter contre le changement climatique (ODD13).

Figure 4: Effets multiplicateurs et accélérateurs des ODD dans le domaine de l'économie



Le Tableau 5 présente les cibles prioritées pour le domaine économique.

Tableau 5: Cibles prioritaires pour le domaine de l'économie

ODD	Cible	Libellé	Ministère
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE	7.1	D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.	MEEH, MPMP
	7.2	D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial.	MEEH
	7.3	D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique.	MEEH
	8.2	Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main d'œuvre	MISDP, MPMP, MEP, MESUPRES, MEETFP, MFPRATLS, MFB/DGD

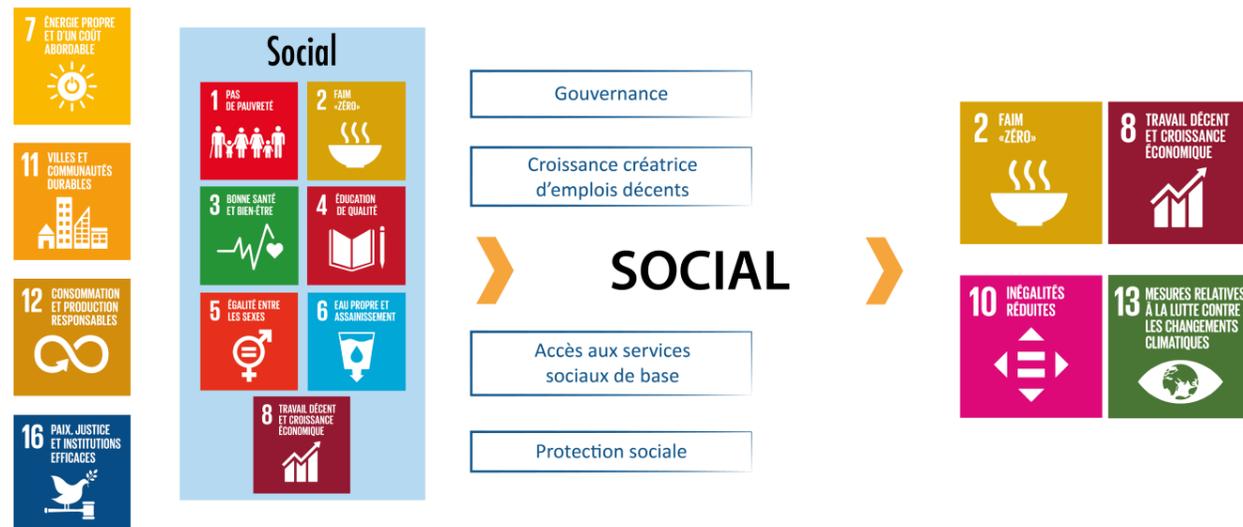
ODD	Cible	Libellé	Ministère
8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE	8.3	Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et encouragent l'officialisation et la croissance de microentreprises et de petites et moyennes entreprises, y compris par l'accès aux services financiers.	MEP, MIDSP, MEETFP, MJS, MFPRATLS, MFB/DGD
	8.9	D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux	MINTOUR
9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE	9.1	Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable, fiable durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable.	M2PATE, MTM, MTP, MPTDN
	9.2	Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés	MFB, MEP, MIDSP, MPMP, MTP, MIDSP
	9.3	Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration au sein des chaînes de valeur et des marchés.	MIDSP
10 INÉGALITÉS RÉDUITES	10.2	D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.	M2PATE

Des cibles prioritisées dans le domaine social

La question sociale est une des dimensions cruciales du développement du pays. La croissance économique élevée, régulière, inclusive et durable recherchée pour réduire la pauvreté et améliorer le bien-être des populations doit intégrer la problématique sociale au cœur de ses leviers de transformation de la structure de l'économie.

Aussi, les leviers déterminants accélérateurs de cette transformation sociale sont au cœur des questions économiques, sociales, de gouvernance et d'environnement à savoir **la protection sociale et l'accès aux services sociaux de base** au cœur de laquelle les efforts devront porter sur l'accès à l'éducation, aux services de santé de qualité, à une couverture médicale et à des conditions de vie descentes (eau, électricité, assainissement, habitat); **l'amélioration de la gouvernance** à travers l'efficacité administrative, une justice effective et juste, la stabilité politique et la cohésion sociale et enfin la lutte contre la corruption ; et enfin **la croissance créatrice d'emplois** à travers l'autonomisation des femmes, l'accès aux ressources et opportunités, **l'amélioration du capital humain** à travers le développement de l'enseignement technique et professionnel et l'investissement dans l'enseignement scientifique dans le secondaire et le supérieur.

Figure 5: Effets multiplicateurs et accélérateurs des ODD dans le domaine social



La prise en compte de ces leviers d'accélération de la transformation sociale dans les stratégies de développement du pays avec une articulation aux objectifs de développement durable qui les concernent, notamment les ODD 1, 2, 3, 4, 5, 6 et 8 permettra d'obtenir une croissance inclusive (ODD8), de réduire les inégalités (ODD10), et de construire des villes durables (ODD11).

Le tableau 6 présente les cibles prioritisées pour le domaine social.

Tableau 6: Cibles prioritaires pour le domaine social

ODD	Cible	Libellé	Ministère
	1.3	Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptées au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient.	MPPSPF, MFPRATLS, MJS, MSANP
	2.1	D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, vty compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.	ONN, MSANP, MPPSPF, BNGRC
	2.2	D'ici 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5ans arrêtés à l'échelle internationale, et répondre aux besoins en matière de nutrition des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.	ONN, MSANP, BNGRC
	2.3	D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de productions, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricole.	MPAE, MJS, BNGRC
	2.4	D'ici 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols.	MPAE, BNGRC
	3.1	D'ici 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivante.	MSANP

ODD	Cible	Libellé	Ministère
	3.2	D'ici à 2030, éliminer les décès évitables des nouveaux nés et d'enfant de moins de 5ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1.000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1.000 naissances vivantes au plus.	MSANP
	3.3	D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles.	SE/CNLS, MSANP, TOUS LES MINISTERES
	3.4	D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être	MSANP
	3.7	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux	MSANP
	3.8	Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable	MPPSPF, MJS, MSANP
	4.1	D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit, et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles.	MEN
	4.2	D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès au service de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.	MEETFP, MEN
	4.3	D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.	MEETFP

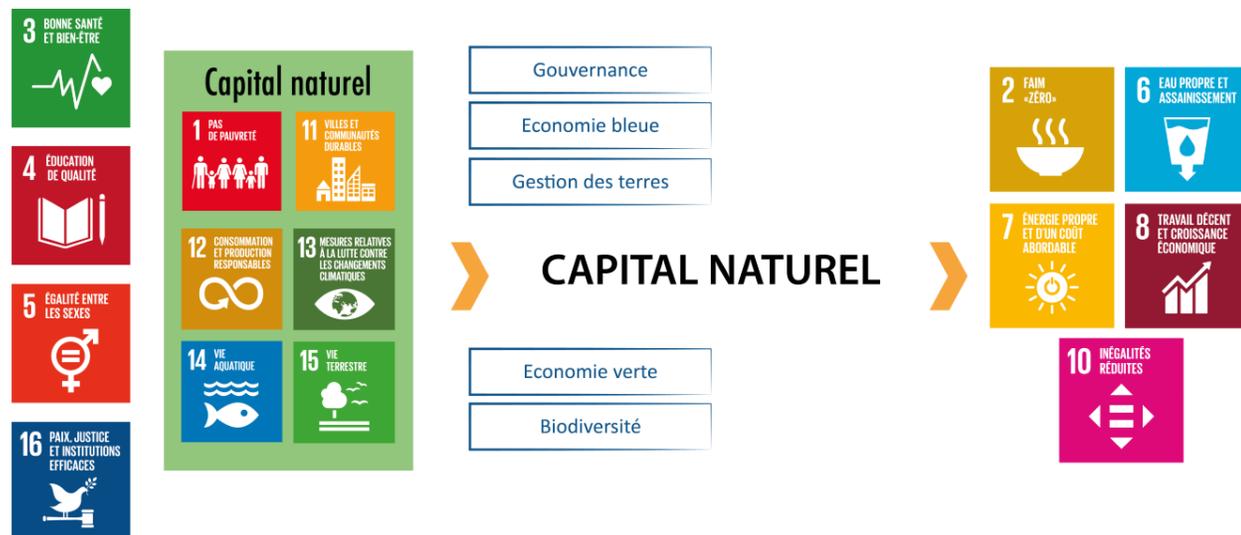
ODD	Cible	Libellé	Ministère
	4.4	D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre des jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et l'entrepreneuriat.	MESUPRES, MEETFP, MJS
	4.5	D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.	MEN, MEETFP, MJS
	4.6	D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter	MEN, MEETFP
	4.7	D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable	MEN
	5.1	Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.	MPPSPF - MJS
	5.2	Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violences faites aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et les autres types d'exploitation.	MPPSPF, MFPRATLS, MJS
	5.3	Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, les mariages précoces ou forcés et la mutilation génitale féminine.	MJS, MPPSPF, MEN
	5.5	Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité.	MPPSPF, MJS, MFPRATLS
	6.1	D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable.	MEEH

ODD	Cible	Libellé	Ministère
	6.2	D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquat et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et de celles en situation vulnérable.	M2PATE, MSANP, MJS, MEEH
	6.5	D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient	MEEH
	8.7	Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes	MFPRATLS

Des cibles prioritées dans le domaine du capital naturel

Les leviers déterminants comme accélérateurs de la réalisation d'une croissance durable et inclusive qui ne compromettent pas les ressources naturelles sont : i) la promotion des économies vertes et bleues comme moyens de promouvoir les pratiques de développement économique et social qui conservent la biodiversité et renforcent la résilience aux chocs naturels et climatiques, ii) l'intégration de la protection de la biodiversité et la gestion durable des terres, le changement climatique et la gestion des risques dans les différents secteurs et les différents niveaux de planification, iii) une occupation de l'espace et un aménagement du territoire intégrant les risques climatiques et de catastrophes naturelles.

Figure 6: Les effets multiplicateurs et accélérateurs des ODD dans le domaine du capital naturel



La prise en compte de ces leviers d'accélération de la transformation environnementale et écologique dans les stratégies de développement du pays avec une articulation aux objectifs de développement durable qui les concernent, notamment les ODD 1, 12, 13, 14, et 15, permettra d'obtenir une croissance inclusive (ODD8), de réduire les inégalités (ODD10), d'éliminer la faim (ODD12) et de favoriser l'accès à l'eau (ODD6) et à l'énergie durable (ODD7).

Le tableau 7 présente les cibles prioritées pour le capital naturel.

Tableau 7: Cibles prioritées dans le domaine du capital naturel

ODD	Cible	Libellé	Ministère
	1.5	D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition et leur vulnérabilité aux phénomènes extrêmes liés au climat et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental.	BNGRC, MTM, MJS, MSANP
	11.4	Redoubler d'efforts pour protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel mondial.	MCPASP - MEEF
	12.2	D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.	MEEF
	12.5	D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.	MEEH, MSANP
	12.8	D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.	MEEF, MEN, MCRI
	13.1	Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.	BNGRC, MTM, MEEF, MDN, MSANP
	13.2	Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationale	BNGRC, MTM, MEEF, MSANP, MEP
	14.1	D'ici à 2025, prévenir et réduire sensiblement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités, y compris les déchets marins et la pollution des nutriments	MEEF, SEMer

ODD	Cible	Libellé	Ministère
	14.2	D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et de prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans	SEMer, MEEF, MDN, MRHP, MTM
	14.4	D'ici à 2020, réglementer efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illicite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir une production durable maximale compte tenu des caractéristiques biologiques.	MRHP
	15.1	D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.	MEEF
	15.2	D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial	MEEF
	15.3	D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres.	MEEF
	15.5	Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction.	MEEF, SEG, MFB



5.
La révolution des données pour le suivi
des ODD à Madagascar

Les statistiques sont un des enjeux essentiels de l'Agenda 2030 pour le développement durable et en particulier pour le suivi des 17 objectifs de développement durable (ODD) avec leurs 169 cibles. Deux exigences essentielles dans le domaine des données et des statistiques sont avancées dans le cadre de mise en œuvre de l'Agenda 2030 : (i) des mécanismes de revue de l'implantation des ODD disponibles, et (ii) la disponibilité et l'accès aux données, y compris la désagrégation de l'information selon le genre, l'âge, la race, l'ethnie, le statut migratoire, le handicap, la localisation géographique et d'autres caractéristiques pertinentes des contextes nationaux.

Ces exigences rendent indispensable l'existence de Systèmes Statistiques Nationaux (SSN) efficaces qui aident les gouvernements à prendre les bonnes décisions pour la mise en œuvre des ODD au niveau national. Le suivi transparent des ODD doit permettre à tous les intervenants, et en particulier les citoyens, de suivre si et comment les dirigeants tiennent leurs engagements dans le cadre de l'Agenda 2030.

Ces exigences sont influencées par des environnements statistiques nationaux de plus en plus diversifiés qui ont recours à un nombre croissant de technologies et de sources de données. De nombreuses sources de données ne sont pas liées principalement aux activités du gouvernement, mais peuvent également être mises à profit pour une meilleure élaboration des politiques. Les exemples incluent des données de production participative à partir d'applications Web, de bigdata produites par des organisations commerciales et non gouvernementales et des données recueillies par satellite ou grâce à des drones. Ce développement et son influence sur les Systèmes Statistiques Nationaux (SSN) sont une partie importante de ce qui est compris comme la « Révolution des données », un processus qui

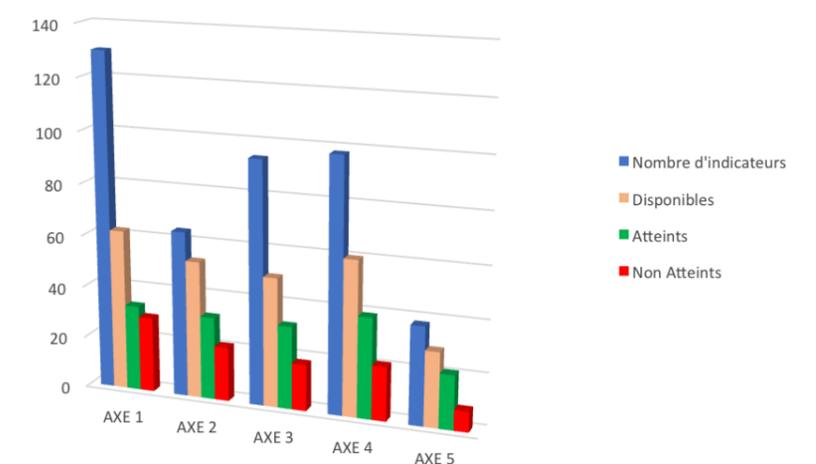
« se base sur les sources de données existantes et nouvelles pour intégrer pleinement les statistiques dans la prise de décision, promouvoir l'accès ouvert, et l'utilisation des données, et assurer un soutien accru pour les systèmes statistiques »⁵.

Le rapport sur la **Révolution des données** du Groupe consultatif d'experts indépendants établi par le Secrétaire général des Nations Unies pointe deux obstacles à surmonter, à savoir **l'invisibilité et l'inégalité**. Il plaide pour combler le gap de données clés existant entre les pays développés et en développement, entre les personnes bien informées et celles sous-informées et entre les secteurs privés et publics. Il souligne l'importance de l'accès accru aux données de qualité, de corriger les inégalités dans les domaines de l'accès à l'information et de lecture et d'écriture des données, de promouvoir l'espace citoyen et d'augmenter le partage des données et de l'information. Il appelle aussi au renforcement des institutions nationales en matière statistique et d'interface avec les nouvelles technologies.

Madagascar prend le pas de cette révolution des données en adaptant sa loi statistique aux nouvelles réalités technologiques et aux défis du développement durable. Une nouvelle Loi statistique a été adoptée par le Parlement malgache au début de l'année 2018.

Madagascar a participé à la rencontre d'Alger de mai

Graphique 1: Indicateurs de résultats des Programmes du PMO



Source : Rapport 2015 de suivi du PND, MEP

⁵ Rapport du Groupe de haut niveau sur l'agenda post-2015 au Secrétaire Général des Nations Unies (2015)

2015 des statisticiens et planificateurs du continent, organisée par la Commission Economique pour l'Afrique (CEA) et le PNUD, relative à l'adaptation des indicateurs pour les ODD et leurs cibles proposés par la Commission pour les statistiques des NU au contexte africain, aux capacités statistiques nationales et aux stratégies de développement des pays.

C'est dans ce cadre que les Etats parties des négociations intergouvernementales ont réitéré l'importance d'un cadre de suivi et de revue ouvert, transparent et inclusif de l'agenda et insisté sur le fait que de multiples parties prenantes doivent être impliquées dans le processus de revue pour que l'agenda reste légitime. **Il est suggéré que le cadre de suivi des engagements post-2015 soit universel, volontaire et non sélectif, construit sur les mécanismes existants de revue.**

A Madagascar, le PND est doté d'un plan de mise en œuvre et d'un système de suivi-évaluation appelé Système National Intégré de Suivi Evaluation (SNISE).

Les indicateurs définis pour le suivi des ODD seront ainsi intégrés dans le Système National Intégré de Suivi-Evaluation (SNISE) et participeront ainsi

au même processus de rapportage de la mise en œuvre du PND.

Le graphique 1 montre l'étendue des efforts qui restent à accomplir pour renseigner l'ensemble des indicateurs qui ont été définis pour le suivi du PND. A peine 60% des 424 indicateurs du SNISE sont disponibles.

La réalisation du 3ème RGPH en 2018 permettra d'actualiser les bases de données actuelles utilisées avec des données démographiques réelles et d'hypothèses solides dans le contexte des ODD.

L'enquête de référence pour renseigner la base de données des indicateurs ODD sera l'occasion d'élargir les capacités nationales de suivi des indicateurs du PND.

A la suite de l'adoption des cibles prioritaires des ODD, un atelier d'identification des indicateurs des cibles ODD priorisées en Octobre 2017 a permis d'identifier les indicateurs correspondant aux cibles choisies par Madagascar. Ainsi, 79 indicateurs sont identifiés pour les 60 cibles retenues. 6 autres indicateurs permettront le suivi des 4 cibles globales choisies qui sont de dimension transversale.

	Nombre de cibles	Nombre d'indicateurs
Gouvernance	7	10
Economie	13	15
Social	26	39
Capital naturel	14	15
Transversale	4	6
TOTAL	64	85

Pour les cibles retenues dans le domaine de la gouvernance, 10 indicateurs permettront de renseigner l'évolution des 7 cibles retenues, soit 1 indicateur par cible sauf pour les cibles 16.3 et 16.7 qui est renseignée par au moins 2 indicateurs.

Tableau 8: Les indicateurs définis pour les cibles des ODD retenus pour le domaine de la gouvernance

ODD	Cibles	Indicateurs
	16.1 - Réduire nettement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés.	Proportion de la population considérant que le fait de marcher seul dans sa zone de résidence ne présente pas de risques
	16.2 - Mettre un terme à la maltraitance, à l'exploitation, à la traite, à toutes les formes de violence et de torture dont sont victimes les enfants.	Proportion de jeunes femmes et hommes de 18 à 29 ans ayant été victimes de violences sexuelles avant l'âge de 18 ans
	16.3 - Promouvoir l'état de droit dans l'ordre interne et international et garantir à tous un égal accès à la justice	Proportion de victimes de violences au cours des 12 mois précédents ayant signalé les faits aux autorités compétentes ou à d'autres mécanismes de règlement des différends officiellement reconnus
		Proportion de la population carcérale en instance de jugement
		Nombre de vindictes populaires enregistrés
	16.4 - D'ici à 2030, réduire nettement les flux financiers illicites et le trafic d'armes, renforcer les activités de récupération et de restitution des biens volés et lutter contre toutes les formes de criminalité organisée.	Valeur totale des flux financiers illicites entrants et sortants (en dollars des États-Unis courants)
	16.5 - Réduire nettement la corruption et la pratique des pots-de-vin sous toutes leurs formes.	Indice de Perception à la Corruption
	16.6 - Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.	Proportion de la population dont la dernière expérience avec les services publics a été satisfaisante
	16.7 - Faire en sorte que le dynamisme, l'ouverture, la participation et la représentation à tous les niveaux caractérisent la prise de décision	Répartition des postes (par sexe, âge, type de handicap et groupe de population) dans les institutions publiques (organes législatifs, services publics et organes judiciaires aux niveaux local et national), par rapport à la répartition nationale
		Proportion de la population qui estime que la prise de décisions est ouverte et réactive, par sexe, âge, type de handicap et groupe de population

15 indicateurs sont définis pour le suivi des 13 cibles retenues dans le domaine économique, à raison de 1 indicateur par cible pour la majeure partie des cibles (11 cibles) et de 2 indicateurs par cible pour les 2 cibles particulières 7.1, 7.2.

Tableau 9: Les indicateurs définis pour les cibles des ODD retenus pour le domaine économique

ODD	Cibles	Indicateurs
	7.1 - D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable.	Proportion de la population utilisant principalement des carburants et technologies propres Taux d'accès de la population à l'électricité au niveau national (%)
	7.2 - D'ici à 2030, accroître nettement la part de l'énergie renouvelable dans le bouquet énergétique mondial.	Part de l'énergie renouvelable dans la consommation finale d'énergie Part des énergies dans le mix électrique en électrification rurale (en termes de capacité installée) (%)
	7.3 - D'ici à 2030, multiplier par deux le taux mondial d'amélioration de l'efficacité énergétique.	Intensité énergétique
	8.2 - Parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation, notamment en mettant l'accent sur les secteurs à forte valeur ajoutée et à forte intensité de main d'œuvre	Indice de productivité industrielle/Manufacturière
	8.3 - Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et encouragent l'officialisation et la croissance de microentreprises et de petites et moyennes entreprises, y compris par l'accès aux services financiers.	Proportion de l'emploi informel dans les secteurs non agricoles, par sexe
	8.9 - D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et met en valeur la culture et les produits locaux	PIB directement tiré du tourisme, en proportion du PIB total
	9.1 - Mettre en place une infrastructure de qualité, fiable, durable, fiable durable et résiliente, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de l'être humain, en privilégiant un accès universel, financièrement abordable et équitable.	Taux de désenclavement

ODD	Cibles	Indicateurs
	9.2 - Promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et, d'ici à 2030, augmenter nettement la contribution de l'industrie à l'emploi et au produit intérieur brut, en fonction du contexte national, et la multiplier par deux dans les pays les moins avancés	Proportion du secteur industriel par rapport au PIB
	9.3 - Accroître, en particulier dans les pays en développement, l'accès des entreprises, notamment des petites entreprises industrielles, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration au sein des chaînes de valeur et des marchés.	Part des petites entreprises dans la valeur ajoutée totale de l'industrie (incluant les coopératives)
	10.2 - D'ici à 2030, autonomiser toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur handicap, de leur race, de leur appartenance ethnique, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre.	Proportion de personnes vivant avec un revenu de plus de 50% inférieur au revenu moyen, par âge, sexe et handicap
	11.1 - D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et des services de base adéquat et sûr, à un coût abordable, et assainir les quartiers de taudis.	Proportion de la population urbaine vivant dans des quartiers de taudis et des implantations sauvages
	11.2 - D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière étant accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées	Proportion de la population ayant aisément accès aux transports publics, par groupe d'âge, sexe et type de handicap
	11.3 - D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification de gestion participative, intégrée et durable des établissements humains dans tous les pays.	Proportion de villes dotées d'une structure de participation directe de la société civile à la gestion et à l'aménagement des villes, fonctionnant de façon régulière et démocratique

Dans le domaine social, 19 cibles sont toutes renseignées par 1 seul indicateur, 2 cibles ont plus de 2 indicateurs (3.3 et 4.1) qui les renseignent, tandis que les 5 cibles restantes ont chacune 2 indicateurs pour leur suivi. Ainsi, le suivi des 26 cibles se fera à travers 39 indicateurs identifiés.

Tableau 10: Indicateurs des cibles ODD priorisées dans le domaine social

ODD	Cibles	Indicateurs
	1.3 - Mettre en place des systèmes et mesures de protection sociale pour tous, adaptées au contexte national, y compris des socles de protection sociale, et faire en sorte que, d'ici à 2030, une part importante des pauvres et des personnes vulnérables en bénéficient.	Proportion de la population bénéficiant de socles ou systèmes de protection sociale, par sexe et par groupes de population (enfants, chômeurs, personnes âgées, personnes handicapées, femmes enceintes et nouveau-nés, victimes d'un accident du travail, pauvres et personnes vulnérables)
	2.1 - D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chacun, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, ait accès toute l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante.	Prévalence de la sous-alimentation
	2.2 - D'ici 2030, mettre fin à toutes les formes de malnutrition, y compris en réalisant d'ici à 2025 les objectifs relatifs aux retards de croissance et à l'émaciation parmi les enfants de moins de 5 ans arrêtés à l'échelle internationale, et répondre aux besoins en matière de nutrition des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes et des personnes âgées.	Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans
	2.3 - D'ici à 2030, doubler la productivité agricole et les revenus des petits producteurs alimentaires, en particulier des femmes, des autochtones, des exploitants familiaux, des éleveurs et des pêcheurs, y compris en assurant l'égalité d'accès aux terres, aux autres ressources productives et facteurs de productions, au savoir, aux services financiers, aux marchés et aux possibilités d'ajout de valeur et d'emploi autres qu'agricole.	Taux d'augmentation de la quantité de la production rizicole

ODD	Cibles	Indicateurs
	2.4 - D'ici 2030, assurer la viabilité des systèmes de production alimentaire et mettre en œuvre des pratiques agricoles résilientes qui permettent d'accroître la productivité et la production, contribuent à la préservation des écosystèmes, renforcent les capacités d'adaptation aux changements climatiques, aux phénomènes météorologiques extrêmes, à la sécheresse, aux inondations et à d'autres catastrophes et améliorent progressivement la qualité des terres et des sols.	Taux de croissance de la valeur ajoutée de l'agriculture par travailleur agricole
	3.1 - D'ici 2030, faire passer le taux mondial de mortalité maternelle au-dessous de 70 pour 100 000 naissances vivantes.	Ratio de mortalité maternelle pour 100 000 naissances vivantes
	3.2 - D'ici à 2030, éliminer les décès évitables des nouveaux nés et d'enfant de moins de 5 ans, tous les pays devant chercher à ramener la mortalité néonatale à 12 pour 1.000 naissances vivantes au plus et la mortalité des enfants de moins de 5 ans à 25 pour 1.000 naissances vivantes au plus.	Proportion d'accouchements assistés par un personnel de santé qualifié
		Quotient de mortalité des enfants de moins de cinq ans (Infanto-Juvenile)
		Quotient de mortalité néonatale
	3.3 - D'ici à 2030, mettre fin à l'épidémie de sida, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles	Nombre de nouvelles infections à VIH pour 1000 personnes séronégatives, par sexe, âge et principaux groupes de population
		Prévalence de la tuberculose (pour 100 000 habitants)
		Taux de mortalité dus au Paludisme pour 1000 personnes par an
3.4 - D'ici à 2030, réduire d'un tiers, par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être	Taux de mortalité spécifique par AVC en milieu hospitalier	
	% des régions disposant d'infrastructures de prise en charge correcte des troubles mentaux	
3.7 - D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et la prise en compte de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux	Taux de prévalence contraceptive	

ODD	Cibles	Indicateurs
	3.8 - Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable	% de population couverte par une assurance maladie ou un système de santé publique
	4.1 - D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent, sur un pied d'égalité, un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit, et de qualité, les dotant d'acquis véritablement utiles.	Proportion des élèves de T6 atteignant le seuil suffisant en lecture
		Proportion des élèves de T6 atteignant le seuil suffisant en mathématiques
		Taux d'Achèvement (TAch) du primaire de 6A
		Taux d'Achèvement (TAch) du collège
		Taux brut de scolarisation (primaire)
		Taux brut de scolarisation (Collège)
		Taux brut de scolarisation (Lycée)
	4.2 - D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons aient accès au service de développement et de prise en charge de la petite enfance et à une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire.	Pourcentage d'enfant de 3 à 5 ans fréquentant un centre du préscolaire
	4.3 - D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les femmes et tous les hommes aient tous accès dans des conditions d'égalité à un enseignement technique, professionnel ou tertiaire, y compris universitaire, de qualité et d'un coût abordable.	Nombre d'étudiants pour 100 000 habitants, Indicateurs d'accès pour les hommes et les femmes
	4.4 - D'ici à 2030, augmenter nettement le nombre des jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et l'entrepreneuriat.	Stock d'emploi en fonction du niveau de qualification requis (Main d'œuvre hautement qualifiée).
4.5 - D'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle.	Indice de parité (Femmes et Hommes)	

ODD	Cibles	Indicateurs
	4.6 - D'ici à 2030, faire en sorte que tous les jeunes et une proportion considérable d'adultes, hommes et femmes, sachent lire, écrire et compter	Pourcentage de la population d'un groupe d'âge donné ayant les compétences voulues à au moins un niveau d'aptitude fixé a) en alphabétisme et b) numérique fonctionnelle.
	4.7 - D'ici à 2030, faire en sorte que tous les élèves acquièrent les connaissances et compétences nécessaires pour promouvoir le développement durable, notamment par l'éducation en faveur du développement et de modes de vie durables, des droits de l'homme, de l'égalité des sexes, de la promotion d'une culture de paix et de non-violence, de la citoyenneté mondiale et de l'appréciation de la diversité culturelle et de la contribution de la culture au développement durable	Pourcentage des élèves du collège (sc3 EF publiques et privées) ayant acquis les connaissances sur les concepts «Éducation à l'environnement et au développement durable»
	5.1 - Mettre fin, partout dans le monde, à toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et des filles.	Présence ou absence d'un cadre juridique visant à promouvoir, faire respecter et suivre l'application des principes d'égalité des sexes et de non-discrimination fondée sur le sexe
	5.2 - Éliminer de la vie publique et de la vie privée toutes les formes de violences faites aux femmes et aux filles, y compris la traite et l'exploitation sexuelle et les autres types d'exploitation.	Pourcentage des femmes qui ont subi des actes de violence
	5.3 - Éliminer toutes les pratiques préjudiciables, telles que le mariage des enfants, les mariages précoces ou forcés et la mutilation génitale féminine.	Proportion de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou en couple avant l'âge de 15 ans ou de 18 ans
	5.5 - Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité.	Proportion de sièges occupés par des femmes dans les parlements nationaux et les administrations locales
		Proportion de femmes occupant des postes de direction

ODD	Cibles	Indicateurs
	6.1 - D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable.	Taux d'accès à l'eau potable au niveau national Taux de desserte ou couverture en eau potable (au niveau national et par milieu de résidence)
	6.2 - D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquat et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et de celles en situation vulnérable.	Proportion de la population utilisant des services d'assainissement et d'hygiène gérés en toute sécurité
	6.5 - D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient	Pourcentage de bassins hydriques disposant d'un cadre réglementaire
	8.7 - Prendre des mesures immédiates et efficaces pour supprimer le travail forcé, mettre fin à l'esclavage moderne et à la traite d'êtres humains, interdire et éliminer les pires formes de travail des enfants, y compris le recrutement et l'utilisation d'enfants soldats, et, d'ici à 2025, mettre fin au travail des enfants sous toutes ses formes	Proportion et nombre d'enfants âgés de 5 à 17 ans qui travaillent, par sexe et âge

Dans le domaine du capital naturel, 15 indicateurs ont été retenus pour le suivi des 14 cibles choisies avec respectivement 1 cible renseignée par 2 indicateurs et les 14 autres cibles par 1 indicateur chacun.

Tableau 11: Les indicateurs définis pour les cibles des ODD retenues pour le domaine du capital naturel

ODD	Cible	Indicateurs
	1.5 - D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition et leur vulnérabilité aux phénomènes extrêmes liés au climat et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental.	Nombre de décès, de disparus et de victimes suite à des catastrophes

ODD	Cible	Indicateurs
	11.4 - Redoubler d'efforts pour protéger et préserver le patrimoine culturel et naturel mondial.	Dépenses totales (publiques et privées) par habitant consacrées à la préservation, à la protection et à la conservation de l'ensemble du patrimoine culturel et naturel, par type de patrimoine (culturel, naturel, mixte, inscrit au patrimoine mondial), niveau d'administration (national, régional et local/municipal), type de dépense (dépenses de fonctionnement/ investissement) et type de financement privé (donations en nature, secteur privé à but non lucratif, parrainage)
	12.2 - D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.	Nombre nouveau transfert de gestion ressources naturelles y compris des plans d'eau effectués
	12.5 - D'ici à 2030, réduire nettement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation.	Taux de recyclage national, tonnes de matériaux recyclés
	12.8 - D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les personnes, partout dans le monde, aient les informations et connaissances nécessaires au développement durable et à un style de vie en harmonie avec la nature.	Degré d'intégration de i) l'éducation à la citoyenneté mondiale et ii) l'éducation au développement durable y compris l'éducation aux changements climatiques dans les politiques nationales d'éducation, les programmes d'enseignement, la formation des enseignants et l'évaluation des étudiants
	13.1 - Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat.	Proportion des localités adoptant au moins une activité d'adaptation et résilience au changement climatique
	13.2 - Incorporer des mesures relatives aux changements climatiques dans les politiques, les stratégies et la planification nationale.	Nombre de politiques, plans, programmes et projets sectoriels intégrant la dimension changement climatique
	14.1 - D'ici à 2025, prévenir et réduire sensiblement la pollution marine de tous types, en particulier celle résultant des activités, y compris les déchets marins et la pollution des nutriments	Indicateur du potentiel d'eutrophisation côtière (ICEP) et densité des débris de plastiques flottant en surface des océans

ODD	Cible	Indicateurs
	14.2 - D'ici à 2020, gérer et protéger durablement les écosystèmes marins et côtiers, notamment en renforçant leur résilience afin d'éviter les graves conséquences de leur dégradation et de prendre des mesures en faveur de leur restauration pour rétablir la santé et la productivité des océans	Proportion de zones économiques exclusives nationales gérées en utilisant des approches écosystémiques
	14.4 - D'ici à 2020, régler efficacement la pêche, mettre un terme à la surpêche, à la pêche illécite, non déclarée et non réglementée et aux pratiques de pêche destructrices et exécuter des plans de gestion des données scientifiques, l'objectif étant de rétablir les stocks de poissons le plus rapidement possible, au moins à des niveaux permettant d'obtenir une production durable maximale compte tenu des caractéristiques biologiques.	Proportion de stocks de poissons se situant à un niveau biologiquement viable
	15.1 - D'ici à 2020, garantir la préservation, la restauration et l'exploitation durable des écosystèmes terrestres et des écosystèmes d'eau douce et des services connexes, en particulier des forêts, des zones humides, des montagnes et des zones arides, conformément aux obligations découlant des accords internationaux.	Proportion des sites importants pour la biodiversité terrestre et la biodiversité des eaux douces qui sont couverts par des aires protégées (par type d'écosystème) (ha)
	15.2 - D'ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial	Surface des zones forestières, en proportion de la surface terrestre
	15.3 - D'ici à 2030, lutter contre la désertification, restaurer les terres et sols dégradés, notamment les terres touchées par la désertification, la sécheresse et les inondations, et s'efforcer de parvenir à un monde sans dégradation des terres.	Proportion de la surface émergée totale occupée par des terres dégradées

ODD	Cible	Indicateurs
	15.5 - Prendre d'urgence des mesures énergiques pour réduire la dégradation du milieu naturel, mettre un terme à l'appauvrissement de la biodiversité et, d'ici à 2020, protéger les espèces menacées et prévenir leur extinction.	Indice de la liste rouge

Enfin, pour les 4 cibles ODD globales retenues, le suivi se fera à travers 6 indicateurs identifiés.

Tableau 12 : Les indicateurs définis pour les cibles des ODD globales retenues

ODD	Cibles	Indicateurs
	1.1 - D'ici à 2030, éliminer complètement l'extrême pauvreté dans le monde entier, (qui se caractérise, selon la définition actuelle, par le fait de vivre avec moins de 1,25 dollar par jour)	Proportion de la population vivant au-dessous du seuil de pauvreté fixé au niveau international, par sexe, âge, situation dans l'emploi et lieu de résidence (zone urbaine/ zone rurale)
	1.2 - D'ici à 2030, réduire de moitié au moins la proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tout âge qui vivent dans la pauvreté sous tous ses aspects, d'après les définitions nationales qui en sont données	Proportion de la population vivant au-dessous du seuil national de pauvreté, par sexe et âge Proportion d'hommes, de femmes et d'enfants de tous âges vivant dans une situation de pauvreté sous toutes ses formes, telles que définies par chaque pays
	8.1 - Maintenir un taux de croissance économique par habitant adapté au contexte national et, en particulier, un taux de croissance annuelle du produit intérieur brut d'au moins 7% dans les pays les moins avancés	Taux de croissance annuelle du PIB réel par personne pourvue d'un emploi
	8.5 - D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir un travail décent pour toutes les femmes et tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, et une rémunération égale pour un travail de valeur égale	Rémunération horaire moyenne des salariés hommes et femmes, par profession, âge et type de handicap Taux de chômage, par sexe, âge et type de handicap

Une amélioration indispensable du système statistique national pour assurer un suivi efficace de la mise en œuvre des ODD

Afin de rendre le Système Statistique National durablement capable et performant, c'est-à-dire capable de satisfaire les attentes des différentes parties prenantes et de produire les informations statistiques nécessaires à la formulation et au suivi/évaluation des politiques et stratégies de développement, en particulier les ODD, certaines actions sont nécessaires à mettre en œuvre à court terme :

- **Elaborer la Stratégie nationale de développement de la statistique en tenant compte des ODD ;**
- **Renforcer la culture statistique des utilisateurs afin d'intégrer l'utilisation des statistiques dans les différents processus décisionnels et pour une meilleure prise de décision :** Sensibilisation des décideurs et des responsables au sein des administrations publiques de l'importance des données et statistiques pour le suivi des différentes initiatives de développement, en particulier le PND et les ODD.
- **Evaluation de la disponibilité des statistiques à couvrir le suivi des ODD à travers l'enquête de référence qui permettra de définir les données de référence à partir de 2018, d'affiner les cibles par indicateurs ;**
- **Renforcement de la coordination et les relations entre l'INSTAT et les autres producteurs de données (les différentes administrations), et promotion et développement des données administratives.** L'objectif est de mettre en relief l'importance de la coordination et la collaboration entre les services statistiques pour l'amélioration et le développement du système statistique national en général et pour la consolidation des efforts et l'utilisation des différentes sources de données, en particulier les sources administratives, afin de produire les statistiques nécessaires pour le suivi des ODD.



6. - 7.
Alignement des stratégies et référentiels sectoriels
Alignement du cadre de financement
du développement sur les ODD

Alignement des stratégies et référentiels sectoriels

Pour assurer l'atteinte des cibles et objectifs, les mesures à entreprendre devraient être inscrites dans les référentiels de développement des divers secteurs responsables : politique, stratégie et plan d'actions.

L'actualisation du Plan de mise en œuvre (PMO) du PND constitue une étape importante d'intégration des cibles ODD retenues dans le cadre de planification nationale. Cela permettra d'aligner les programmes définis au niveau des secteurs ministériels avec les cibles y afférentes de sorte que les interventions prévues participent à l'atteinte des cibles retenues.

Alignement du cadre de financement du développement sur les ODD

Le financement du développement a fait l'objet d'un nouveau consensus international lors de la troisième conférence internationale sur le financement du développement à Addis Abeba en juillet 2015. L'agenda d'action d'Addis Abeba présente un cadre stratégique pour réaligner les flux financiers sur les objectifs publics. L'agenda d'action réitère l'importance de l'aide publique au développement (APD), en particulier pour les pays qui en ont le plus besoin, mais reconnaît que l'aide ne suffira pas à elle seule. Les pays signataires ont donc accordé la priorité à la mobilisation des ressources domestiques, entendue comme l'ensemble des mesures à même d'augmenter les capacités financières nationales.

Cependant, réaliser cet ambitieux agenda exige des moyens considérables que d'aucuns estiment entre 2500 et 4500 milliards de dollars US. La 3^{ème} Conférence internationale sur le financement du développement en juillet 2015 a constitué, à cet égard, un pas important de la communauté internationale avec l'adoption de l'Agenda d'actions d'Addis Abeba (AAAA) qui posent les termes et principes des sources possibles de financement du développement. Les différents aspects clés de financement du développement tels que l'aide internationale, le commerce, la dette, la fiscalité, la mobilisation des ressources intérieures et la stabilité financière des marchés qu'un partenariat global doit comprendre ont été traités et des recommandations formulées pour assurer une mobilisation réelle des ressources publiques et privées en faveur de la mise en œuvre de l'agenda 2030. L'AAAA prône des stratégies de financement étatiques individuelles, ancrées sur des

environnements politiques nationaux favorables et complétés par un environnement international réformé. Il reconnaît que toutes les sources de financement doivent être mobilisées, publiques et privées, nationales et internationales, et mixtes.

Cependant, il a été reconnu à Addis Abeba que l'aide au développement ne saurait suffire au financement de l'Agenda 2030, la mobilisation des ressources domestiques doit être un des piliers fondamentaux du financement du développement dont la responsabilité incombe en premier à chaque pays. Aligner les financements sur les priorités nationales de développement, notamment les ODD, permet d'asseoir des politiques publiques favorables aux plus démunis, autonomisant les femmes et élargissant les possibilités pour les individus de mener la vie qu'ils désirent.

Madagascar doit explorer son potentiel fiscal pour mieux soutenir le financement de son développement à travers les ressources nationales. Le niveau de pression fiscale de Madagascar, 11% en moyenne, est loin des taux réalisés en Afrique subsaharienne, 17% en moyenne. D'importantes marges de progression demeurent dans le recouvrement de l'impôt, la fiscalité locale, la taxation de l'exploitation des ressources naturelles, l'efficacité des dépenses publiques ou encore des dépenses fiscales.

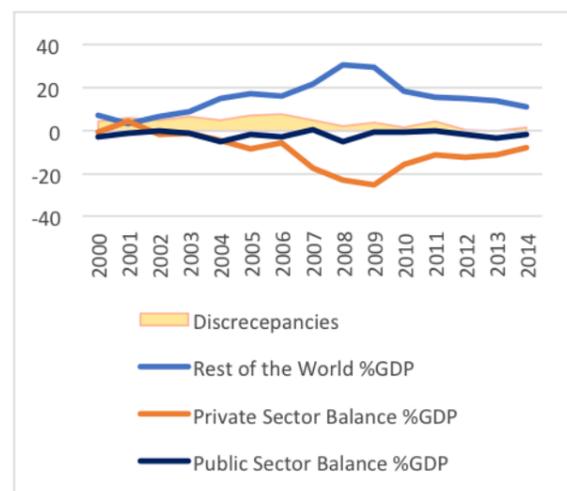
Pour une population estimée à 24,24 millions d'habitants, le PIB par tête s'établit à 410 \$ en 2016, ce qui classe Madagascar parmi les dix pays les plus pauvres au monde. La situation socio-économique, marquée par la pauvreté⁶, la malnutrition et les

⁶ Selon les dernières statistiques disponibles en juin 2017, le taux de pauvreté au niveau national est de 73,7 % (79,6 % en milieu rural et 50,3 % en milieu urbain).

inégalités persistantes, est donc préoccupante. Elle est, en fait, la résultante d'une trajectoire de croissance chaotique depuis l'indépendance où chaque cycle de croissance a été neutralisé par une crise politique qui a entraîné, à chaque fois, une diminution voire une suspension de l'aide extérieure, une méfiance des investisseurs potentiels, une stagnation de l'économie et, au final, une régression du revenu par habitant, malgré des atouts exceptionnels que le pays ne parvient pas à exploiter durablement. L'économie malgache a besoin d'investissements importants (réseau routier, voies ferrées et production électrique sont évidemment vitaux pour un pays grand comme la Côte d'Ivoire et le Sénégal réunis) que l'instabilité politique persistante, la faiblesse des cours mondiaux de matières premières, la corruption et les conditions de sécurité ne permettent pas de mobiliser et cela de façon chronique depuis de nombreuses années.

Le financement de l'économie malgache est marqué du début des années 2000 à 2008 par une hausse conjointe des revenus fiscaux et de l'épargne domestique, et pourtant les déficits publics et privés (entendu comme la différence entre l'investissement et l'épargne) se creusent. Loin d'être alarmiste, cette conjoncture signifie tout juste que l'investissement et plus généralement la croissance économique pré-crise a été tirée principalement par les financements extérieurs :

Graphique 2 : Financement de l'économie malgache



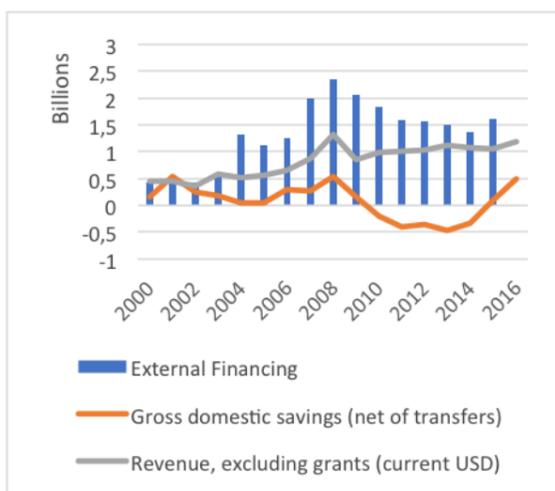
Source: RNDH 2018

hausse de l'aide publique au développement, des investissements directs étrangers, des transferts de la diaspora et des émissions de dette.

La récession mondiale de 2008 et la crise de transition de 2009 vont toutefois mettre un terme à cette dynamique de croissance. Si les revenus fiscaux parviennent à se maintenir après la crise, les financements externes et l'épargne domestique chutent. Le 'rééquilibrage' qui s'affiche entre bilans sectoriels est donc principalement dû à la rupture de l'activité et de l'investissement. Depuis 2015-2016, les principaux agrégats semblent reprendre des tendances pré-crise. Si le développement national qui devrait s'en suivre ne pourra pas se faire sans l'assistance des bailleurs internationaux, la baisse relative de la dépendance vis-à-vis du Reste du Monde doit se lire comme une opportunité, celle d'une meilleure mobilisation des ressources intérieures, d'une meilleure coordination des programmes de développement et d'une politique visant à l'inclusion financière de tous les acteurs nationaux ou étrangers.

Au même titre que la plupart des pays les moins avancés, Madagascar compte beaucoup sur l'appui des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) pour soutenir son processus de développement.

Depuis la crise de 2001-2002, cette aide a connu une hausse significative culminant en 2004 à un niveau équivalent à 70 USD par habitant. La situation s'est



alors inversée et s'est encore aggravée avec la crise politique de 2009 et la perte de reconnaissance internationale. On observe effectivement un quasi-gel des aides au développement consenties par les bailleurs internationaux durant toute la période de transition, 2012 étant l'année la plus critique avec un volume d'aide équivalent à 17 USD par tête. La coopération et l'aide affichent une reprise depuis 2013 et le retour à l'ordre constitutionnel. Lors de la Conférence des bailleurs et des investisseurs, organisée par le gouvernement malgache, avec l'appui de la Banque Africaine de Développement, de la Banque Mondiale, et du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), à Paris en décembre 2016, Madagascar a même reçu un engagement de 6,4 milliards de dollars pour appuyer ses projets de développement.

Cet engagement de la communauté internationale doit se traduire dans la mise en œuvre du PND et in fine l'atteinte des ODD. La finalisation de l'actualisation du PMO permettra d'avoir une estimation du volume d'investissement global qui permettra de réaliser les objectifs du PND et l'atteinte des cibles ODD de Madagascar. Ainsi, le gap de financement qui pourra résulter de la consolidation des différentes formes de financement du développement du pays pourra faire l'objet d'une stratégie spécifique de mobilisation de ressources publiques, privées, domestiques ou internationales.



8.
Perspectives

Le Rapport national de priorisation des ODD est certes une étape essentielle de l'intégration des ODD dans le cadre de planification nationale, mais il ne clôt pas, loin de là, les chantiers liés aux ODD. Le travail important de sensibilisation et de dissémination des ODD auprès de toutes les parties prenantes devra continuer. L'enjeu est que les ODD soient au cœur des actions des principaux acteurs du développement du pays : secteur privé, Etat, administrations locales, ONG, PTFs, etc. Il importe que toutes ses parties prenantes intègrent les cibles prioritaires dans leur cadre d'intervention pour le pays.

L'enquête de référence en 2018 sera un moment fort de définition de l'état actuel du pays dans nombre de domaines afin de fixer des horizons mesurables de l'effort de développement du pays jusqu'en 2030.

L'intégration des politiques à travers le développement de l'intersectorialité est un des enjeux essentiels de la planification du développement à l'ère des ODD. De par leur nature interdépendante (pauvreté, sécurité alimentaire, emploi, inégalité, climat, santé...), les ODD doivent être implantés à travers des politiques intégrées. L'intégration des politiques devra couvrir aussi bien la verticalité des différents niveaux de gouvernance (national, régional, local) que l'intégration horizontale entre les unités, départements et ministères à tous niveaux.

La transversalité de maints objectifs impose de même de mieux asseoir les outils et politiques transversales dans les cadres d'intervention sectoriels de sorte à assurer une pleine redevabilité de ses dimensions à tous les niveaux de prise de décision.

La mise en œuvre du PND (2015-2019) doit donc répondre à cette exigence d'interventions publiques intégrées pour assurer l'exploitation de synergies identifiées par groupe de cibles des ODD.

De bonnes institutions sont reconnues à la fois comme levier et produit du développement. Pour assurer l'intégration des politiques, le cadre institutionnel doit être cohérent, les structures présenter de la flexibilité et de l'horizontalité et tous les niveaux décisionnels coordonnés.

Par ailleurs, pour ne laisser personne pour compte, les institutions se doivent d'être plus inclusives dans le développement de leur politique et la prestation de leurs services. L'équité aidera à réduire le déficit de confiance entre populations, institutions et Gouvernements. La participation et la redevabilité sont d'autres facteurs contributifs. Pour relever ces défis institutionnels, les technologies de l'information et de la communication devront être mises à profit.

Madagascar aura à adapter ses capacités institutionnelles de manière concertée, pour comprendre les processus et contraintes qui influencent la mise en œuvre des objectifs de développement. Ce sera un facteur clé de succès du nouvel agenda.



Annexes

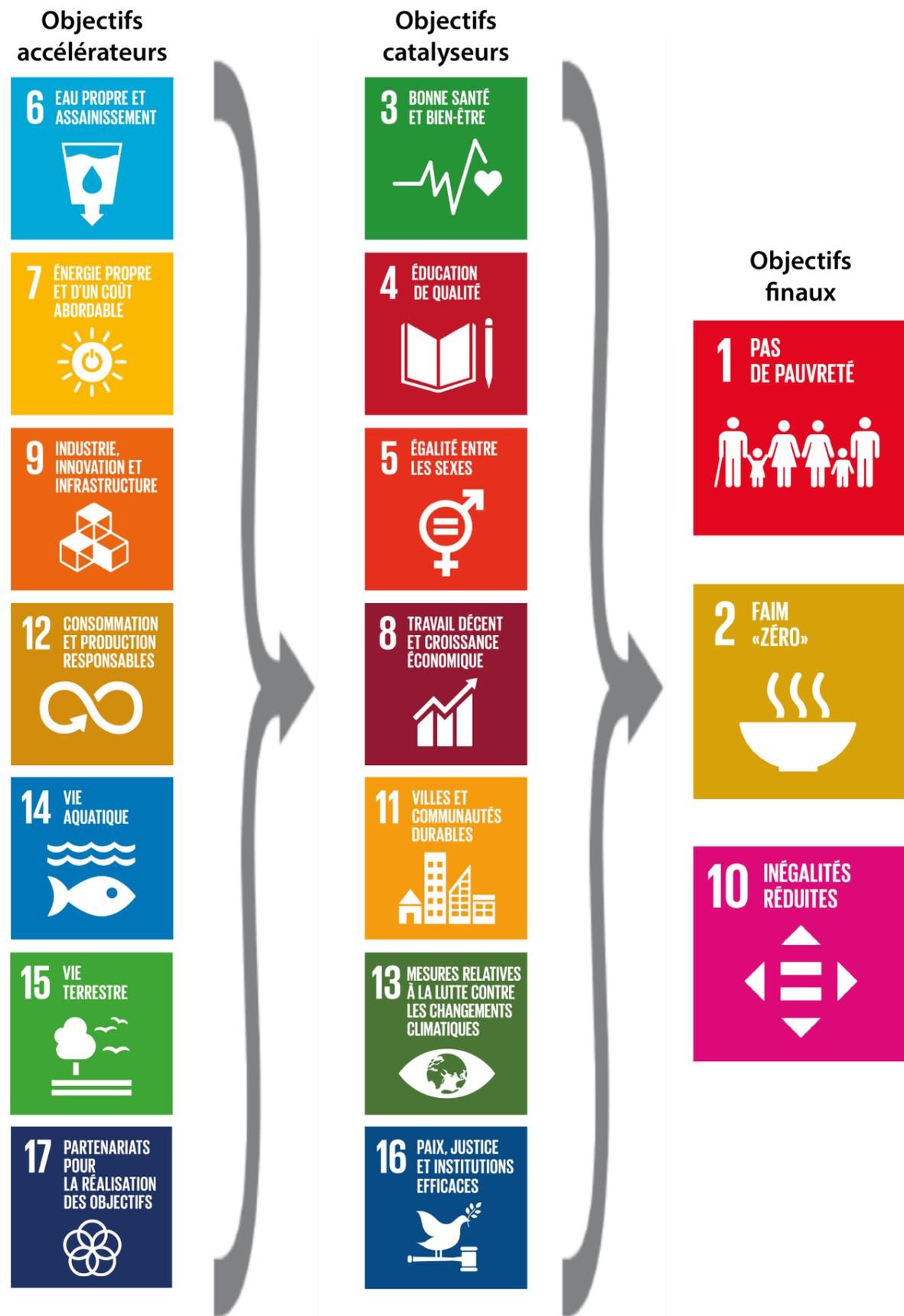
Matrice 1: Analyse des cibles inputs à l'ODD 8

Objectif	Cibles	ODD8												
		8.1	8.2	8.3	8.4	8.5	8.6	8.7	8.8	8.9	8.10	8.a	8.b	
ODD4	4.4													
	4.7													
ODD5	5.1													
	5.2													
	5.4													
	5.5													
	5.a													
	5.b													
	9.1													
ODD9	9.2													
	9.3													
	9.4													
	9.5													
	12.1													
ODD12	12.3													
	12.4													
	12.5													
	12.6													
	12.a													
	12.b													
	17.1													
ODD17	17.3													
	17.4													
	17.5													
	17.6													
	17.7													
	17.10													
	17.11													
	17.12													
	17.13													
17.14														
17.15														

Matrice 2 : Des effets d'entrainements de l'ODD 8 sur d'autres ODD

Objectif	Cibles	ODD8												
		8.1	8.2	8.3	8.4	8.5	8.6	8.7	8.8	8.9	8.10	8.a	8.b	
ODD1	1.1													
	1.2													
	1.3													
	1.4													
	1.5													
	1.a													
	1.b													
ODD2	2.1													
	2.2													
	2.3													
	2.4													
	2.a													
	2.b													
	2.c													
ODD10	10.1													
	10.2													
	10.3													
	10.4													
	10.7													
	10.a													

Représentation de la catégorisation des objectifs selon l'analyse input – output



Fiche de priorisation de l'ODD 1

« Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde »

L'ODD 1 comprend sept (07) cibles dont deux (02) sont des cibles de mise en œuvre.

La pauvreté demeure un défi pour Madagascar. Les crises cycliques traversées par le pays ces 40 dernières années ont eu des impacts négatifs sur la croissance mais aussi sur la cohésion sociale. Les résultats de l'Enquête Nationale sur le Suivi de la Mise en œuvre des OMD (ENSOMD 2012-2013) font état de ce que 71,5% de la population malgache vivent en dessous du seuil national de pauvreté (ce seuil était de 535 603 Ariary).

L'ENSOMD souligne que sur les 22 régions, il y en a neuf (09) qui présentent un taux de pauvreté supérieur à 80%. Dans tout ceci, l'Androy est particulièrement touché avec quasiment toute sa population (97%) vivant dans la pauvreté.

Les Priorisations

Cibles prioritaires selon la Méthode Input-Output

1.1 et 1.2 parmi les cibles de l'ODD1 comme Objectif final auxquelles contribuent beaucoup de cibles des autres objectifs : 27 cibles des autres ODD ont des effets d'entraînement directs sur les cibles de l'ODD 1, dont 8 directement pour la cible 1.1 et de même 8 cibles directement pour la cible 1.2.

Cibles prioritaires selon la Méthode IFDD

- Première priorité : 1.1 ; 1.2 ; 1.3 ; 1.4
- Seconde priorité : 1.5

Cibles prioritaires selon les Secteurs

Au niveau du Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts (MEEF) : « Partager équitablement les fonds issus des ventes de CO2 » : Cible 1.3

Analyse

Par contre pour la méthode IFDD, la cible 1.3 est placée en première priorité ; il en est de même pour les cibles 1.1, 1.2 et 1.4. La méthode IFDD place la cible 1.5 en seconde priorité.

La cible 1.3 figure en première priorité au niveau du Ministère de l'Environnement (MEEF).



Fiche de priorisation de l'ODD 2

« Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable »

L'ODD 2 comprend huit (08) cibles, dont trois (03) sont des cibles de mise en œuvre.

La « faim » était incluse dans l'OMD 1 qui est « Eliminer la pauvreté et la faim ». Les résultats de l'ENSOMD montrent qu'en termes de quantité, 76% de la population souffrent d'une carence alimentaire. Du point de vue de la qualité, l'ENSOMD fait part de ce que plus de quatre Malagasy sur cinq consomment des aliments de faible qualité (riz, féculents, etc). Au total, l'analyse montre que les carences quantitatives et qualitatives touchent une très large part de la population malagasy, aussi bien en milieu rural qu'en milieu urbain.

Les Priorisations

Selon le RIA (RAPID INTEGRATED ASSESSMENT), l'ODD 2 sur la faim fait partie des objectifs majeurs intégrés dans le cadre de planification national. L'éradication de la faim est un OMD en retard.

Cibles prioritaires selon la Méthode Input-Output

L'ODD 2 fait partie des ODD finaux, c'est-à-dire les ODD qui sont atteints par la mise en œuvre des cibles des autres ODD. Ainsi, en termes d'output, 21 cibles des ODD 1, 2 auront besoin de la mise en œuvre effective de 8 cibles de l'ODD 8 pour leur réalisation par exemple. L'effet multiplicateur de l'ODD 13 est tout autant large avec des impacts sur la pauvreté, la faim.

La cible 2.1 est une cible qui bénéficiera des effets accélérateurs des ODD 8, 11, 13 par exemple.

Cibles prioritaires selon la Méthode IFDD

- Première priorité : 2.1 ; 2.2
- Seconde priorité : 2.3 ; 2.5

Cibles prioritaires selon les Secteurs

La compilation des données du Ministère auprès de la Présidence en charge de l'Agriculture et de l'Élevage a donné les résultats suivants :

Le programme du PND est le 311.

Les activités sont au nombre de treize (13) avec les Cibles priorisées correspondantes qui sont :

- Activités 3.1.1.2.1.1 : « Utiliser le foncier comme un atout aux producteurs » : Cible 2.3
- Activités 3.1.1.2.1.2 : « Préserver les ressources et faire des aménagements intégrés » : Cible 2.4
- Activités 3.1.1.2.1.3 : « Renforcer les facteurs de production comme éléments de la croissance » : Cible 2.3
- Activité 3.1.1.2.1.4 : « Renforcer les services sociaux aux producteurs » : Cible 2.3
- Activités 3.1.1.2.1.5 : « Atténuer les risques liés aux catastrophes et aléas » : Cible 2.5
- Activités 3.1.1.2.1.6 : « Accroître la résilience et soutenir le renforcement nutritionnel » : Cibles 2.2 ; 2.5
- Activités 3.1.1.2.1.7 : « Mettre en place un environnement favorable pour l'émergence d'une agriculture moderne pour les jeunes entrepreneurs ruraux » : Cible 2.3
- Activités 3.1.1.2.1.10 : « Développer les filières porteuses » : Cible 2.4
- Activités 3.1.1.2.1.12 : « Augmenter la production agricole » : Cibles 2.3 ; 2.4
- Activités 3.1.1.2.1.13 : « Renforcer les capacités des femmes en termes d'agrobusiness, d'entrepreneuriat agricole et de développement de chaînes de valeur » : Cible 2.3

Par ailleurs, en ce qui concerne le MEH, on a :

- Activité 5.1.1.1.17 : « Synergie des préoccupations énergétiques avec l'environnement » : Cible 2.2

Analyse

Concernant l'ODD 2, à partir des résultats obtenus jusqu'ici, on peut avancer les constats suivants :

- Les cibles 2.1 et 2.2 sur l'éradication de la faim et l'élimination de la malnutrition sont mises en exergue par la méthode RIA ; la méthode IFDD sur le secteur de l'Agriculture (MAEP) et l'Energie et Hydrocarbure (MEH) ;
- La cible 2.3 est placée en seconde priorité pour le secteur de l'Agriculture au niveau de l'activité 3.1.1.2.1.1.3 « Utiliser le foncier comme un atout aux producteurs ». Pour toutes les douze (12) autres activités, les cibles 2.3, 2.4, 2.5, 2.a, 2.c figurent en première priorité.

En ce qui concerne la méthode IFDD, la cible 2.3 figure en seconde priorité.

- La cible 2.5 se trouve en seconde priorité pour la méthode IFDD ; tandis qu'elle est en première priorité au niveau de l'activité du secteur « Agriculture » : 3.1.1.2.1.5.3 « Atténuer les risques liés aux catastrophes et aléas »
- La cible 2.2 est en troisième priorité pour le Secteur de l'Energie et de l'Hydrocarbure (Activité correspondante : 5.1.1.1.1. « Synergie des préoccupations énergétiques avec l'environnement »).



Fiche de priorisation de l'ODD 3

« Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge »

A travers 9 cibles, l'ODD 3 consiste à donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges.

Mise à part la cible 3.3, toutes les cibles font référence dans le programme Accès de la population aux soins de qualité, dans le Plan National de Développement. La cible 3.4 correspond également au programme pour Epidémie et maladies émergentes du PND. Ainsi, par rapport au PND, les cibles de l'ODD 3 s'avèrent pertinentes pour le développement du pays.

Ces 9 cibles sont toutes des cibles qui n'ont pas été atteintes lors des OMD. D'ailleurs, ces cibles ont des forts effets multiplicateurs, ce sont des outputs pour atteindre les objectifs finaux ODD 1, ODD 2, et ODD 10. Les cibles ont également besoin des inputs des autres objectifs pour être réalisées, telles sont le cas des cibles 3.2 et 3.4 qui devraient avoir les aboutissements des cibles de ODD 6.

Pourtant, l'évaluation de l'importance de ces cibles combinée avec celle de la performance actuelle fait ressortir que les cibles 3.1, 3.2, 3.3, 3.4, 3.5, 3.6, 3.7 et 3.9 devraient être priorisées.

Par conséquent, en ce qui concerne la santé et le

bien-être, les priorités nationales sont de réduire le taux de mortalité maternelle, éliminer les décès évitables de nouveau-nés et d'enfants de moins de 5 ans, mettre fin à l'épidémie du SIDA, à la tuberculose, au paludisme et aux maladies tropicales négligées et combattre l'hépatite, les maladies transmises par l'eau et autres maladies transmissibles, réduire par la prévention et le traitement, le taux de mortalité prématurée due à des maladies non transmissibles et promouvoir la santé mentale et le bien-être, renforcer la prévention et le traitement de la consommation de substances toxiques, y compris l'abus de stupéfiants et la consommation nocive d'alcool, diminuer le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route, assurer l'accès de tous à des services de soins de santé sexuelle et procréative, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et l'intégration de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux, et réduire considérablement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et la contamination de l'air, de l'eau et du sol.



Fiche de priorisation de l'ODD 4

« Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie »

L'ODD 4 est composé de 7 cibles. L'objectif proprement dit est de veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et de promouvoir les opportunités d'apprentissage tout au long de la vie.

6 cibles sur 7 ont des correspondances avec le PND. Les cibles 4.1, 4.2 et 4.6, font références dans le programme Système éducatif performant, tandis que les cibles 4.3, 4.5 et 4.7 concordent avec le programme de Formation Technique et Professionnelle.

Ces 7 cibles sont toutes des cibles qui n'ont pas été atteintes lors des OMD. D'ailleurs, elles ont de forts effets multiplicateurs, ce sont des outputs pour atteindre des cibles de ODD 8. Une politique intersectorielle de l'éducation tiendra compte des effets multiplicateurs de l'ODD 4 en considérant les 14 cibles des 6 ODD (3, 5, 8, 10, 16, 17) qui sont des inputs essentiels à la réalisation de l'ODD 4. De même, cette politique intersectorielle de l'éducation sera déclinée de sorte à avoir les impacts attendus sur les 22 cibles des 10 ODD (1, 3, 5, 8, 9, 10, 12, 13, 15, 17) que l'ODD 4 doit permettre leur réalisation.

Faisant référence aux activités mises en œuvre au niveau du secteur Education, les cibles 4.2 et 4.6

servent de cadrage avec un certain niveau de priorité. Par contre, selon la combinaison de l'évaluation de l'importance et la performance actuelle, les cibles 4.1, 4.4, 4.5, 4.6 sont à prioriser.

Pour ce qui est ainsi du secteur Education, les priorités sont de faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons puissent suivre un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit, équitable et de qualité, qui leur donne des acquis pertinents et effectifs, veiller à ce que toutes les filles et tous les garçons bénéficient d'activités de développement et de soins de la petite enfance et d'une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire, augmenter de la proportion de jeunes et d'adultes disposant des compétences, notamment techniques et professionnelles, nécessaires à l'emploi, à l'obtention d'un travail décent et l'entrepreneuriat, éliminer les disparités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle, et veiller à ce que tous les jeunes et des adultes des deux sexes sachent lire, écrire et compter.



Fiche de priorisation de l'ODD 5

« Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles »

Selon l'analyse de l'évaluation intégrée rapide concernant la priorisation des ODD dans le PND, seule la cible 5.5 de l'ODD 5 a été prise en compte dans le PND. Les conclusions issues de cette évaluation, compte tenu des plans et stratégies sectoriels ont fait relater que des lacunes importantes demeurent et méritent d'être corrigées en ce qui concerne l'ODD 5 ».

En effet les questions de Genre ont été peu considérées dans le PND. Cette lacune peut être rattrapée afin de bénéficier des effets multiplicateurs qui peuvent induire la pleine participation et l'autonomisation des femmes. Les recommandations portent sur la mise en place d'une politique sur la protection sociale selon laquelle tout individu pourrait y trouver sa place.

Une autre réflexion sur l'analyse de l'ODD 5 a fait part que cet objectif n'a été pris en compte nulle part dans le PND (Analyse Input/Output).

La problématique du genre est l'archétype d'un domaine qui nécessite une politique intersectorielle intégrée pour sa réussite. Autour de l'ODD 5, devra être ainsi bâtie une politique intégrée qui prenne en compte les 22 cibles des 7 ODD (1, 3, 4, 8, 9, 10, 16) qui peuvent servir d'input à la réalisation de l'ODD 5. Elle devra aussi avoir pour objectif la réalisation des 19 cibles des 5 ODD (1, 2, 8, 10, 16) qui peuvent être affectées par l'atteinte de l'ODD 5 selon l'analyse

input-output.

Ces deux réflexions font ressortir que l'ODD 5 mérite une attention particulière si le pays veut atteindre ses objectifs.

Il en est de même pour les résultats préliminaires issus des différents secteurs. Sur les 17 ministères recensés qui ont rempli leur matrice concernant les résultats d'attachement sur les ODD, on a trouvé que 7 secteurs ont pris en compte la dimension Genre (ODD5).

Le problème de Genre est une dimension transversale donc aucun domaine ne doit être épargné. Toutefois des domaines tels que la santé (ODD3), l'éducation (ODD4), l'emploi (ODD5) sont jugés nécessaires sans pour autant minimiser l'importance des autres domaines tels que la justice (ODD16), les technologies (ODD9) pour assurer l'autonomisation des filles et des femmes.

Les recommandations issues des analyses citées ci-dessus, comme quoi une révision des politiques et stratégies relatives à cette dimension, méritent d'être prises en compte pour qu'une partie importante de la catégorie de la population (femmes et filles) contribue au développement du pays et surtout à l'atteinte de cet Objectif (ODD5).



Fiche de priorisation de l'ODD 6

« Garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau »

Les Priorisations

Cibles prioritaires selon la Méthode RIA

L'analyse effectuée selon la méthode RIA a fait ressortir comme cibles prioritaires, les 3 cibles suivantes :

- D'ici 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable.
- D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable.
- D'ici à 2030, assurer la gestion intégrée des ressources en eau à tous les niveaux, y compris au moyen de la coopération transfrontière selon qu'il convient.

Cibles prioritaires selon la Méthode IFDD (ou Grille de Priorisation des Cibles des Objectifs de Développement Durable _GPC-ODD)

Les résultats des travaux effectués durant l'Atelier d'Ankerana ont fait ressortir 4 catégories de cible selon leur niveau de priorité : cible à priorité à long terme – cible de première priorité – cible de

seconde priorité – et les cibles non prioritaires.

D'après cette analyse, seule la cible **6.3** a été classée cible de première priorité. La cible 6.2 de priorité à long terme et les 4 autres sont classées cibles de seconde priorité.

Cibles prioritaires selon la Méthode Input/Output et alignement axes/programmes/cibles ODD

L'approche holistique utilisée dans cette analyse a classifié en 3 catégories les objectifs de l'ODD : les Objectifs Catalyseurs – les Objectifs Accélérateurs – et les Objectifs Finaux.

L'ODD 6 figure parmi les Objectifs Catalyseurs, et **toutes les cibles** de cet ODD ont été prises en compte dans cette analyse. Ces cibles s'alignent avec l'axe 4 et le Programme 15 du Plan National de Développement (PND).

Cibles prioritaires selon les Secteurs

Toutes les cibles de l'ODD 6 (6.1 - 6.2 - 6.3 - 6.4 - 6.5 - 6.6) ont été qualifiées prioritaires selon les résultats des travaux d'analyse présentés par les secteurs.

Analyse

Il a été constaté d'après les travaux d'analyse présentés ci-dessus que l'ODD 6 tient une place très importante dans le développement de Madagascar et l'atteinte des ODD. Toutes les cibles de l'ODD6 ont été prises en compte dans les programmes du PND.

Toutefois, il est important de mettre l'accent sur les 4 cibles suivantes : **6.1 - 6.2 - 6.3 - 6.5**. L'atteinte de ces cibles constitue une première priorité pour Madagascar.

Des progrès restent encore à faire en ce qui concerne l'accès à l'eau potable et aux infrastructures d'assainissement pour Madagascar, car d'une part la proportion de la population utilisant une source d'eau potable n'est que de 38,9 %, et la proportion de la population utilisant des infrastructures améliorées (toilettes) est de 50,1 %. D'où le classement de la cible

6.1 dans la catégorie des cibles de première priorité.

De même pour la cible 6.2, car mettre fin à la défécation en plein air est une urgence pour Madagascar tant en milieu urbain qu'en milieu rural, surtout dans les zones côtières.

Pour la cible 6, Madagascar manque encore beaucoup de civisme, voire même manque d'IEC (information, éducation et communication) en matière d'élimination de l'immersion des déchets, de défécation en plein air, d'émission des produits chimiques et matières dangereuses pour diminuer la proportion des eaux usées. Il est primordial de trouver des solutions pour pallier à ces défauts.

7 ÉNERGIE PROPRE
ET D'UN COÛT
ABORDABLE



Fiche de priorisation de l'ODD 7

« Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable »

L'ODD 7 comprend 3 cibles (7.1-7.2-7.3). Les exercices de priorisation développés avec les méthodes (RIA, IFDD, INPUT/OUTPUT) et les travaux de consultations des départements ministériels ont fait ressortir les résultats suivants.

Les priorisations

L'analyse effectuée selon cette méthode RIA a fait ressortir comme cibles prioritaires, la cible **7.1** et la cible **7.2**.

Cibles prioritaires selon la Méthode IFDD

Les résultats des travaux effectués durant l'atelier organisé par l'Institut de la Francophonie pour le Développement Durable (IFDD) à Ankerana/Antananarivo ont fixé 4 catégories de cible selon leur niveau de priorité : cible à priorité à long terme – cible de première priorité- cible de seconde priorité – et les cibles non prioritaires.

D'après l'analyse effectuée selon cette méthode, les cibles **7.1** et **7.2** sont classées cibles de première priorité.

Cibles prioritaires selon la Méthode Input/Output

L'approche holistique utilisée dans cette analyse a classifié en 3 catégories les objectifs de l'ODD : les Objectifs Catalyseurs – les Objectifs Accélérateurs – et les Objectifs finaux.

L'ODD 7 fait partie des Objectifs Catalyseurs, et **toutes les cibles** de cet ODD (7.1-7.2-7.3) ont été prises en compte dans cette analyse. Ces cibles s'alignent avec l'axe 3 et le Programme 8 du Plan National de Développement (PND).

Cibles prioritaires selon les Secteurs

Seul le MEH a trouvé le rattachement de l'ODD 7 avec leurs activités prioritaires. Les cibles 7.1 et 7.2 ont été qualifiées prioritaire dans cet exercice.



Fiche de priorisation de l'ODD 8

« Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous »

L'ODD 8 est composé de 10 cibles. Les exercices de priorisation effectués selon les 2 méthodes citées au début ont permis de dégager les résultats suivants :

Les priorisations

Cibles prioritaires selon la Méthode input-output et alignement au PND (axe et programme)

L'ODD 8 figure parmi les ODD accélérateurs, selon la catégorisation développée par cette méthode. Les ODD accélérateurs sont considérés comme objectifs noyaux et ils sont indispensables à l'atteinte des ODD en général. Ainsi, une politique intersectorielle de croissance inclusive, soutenue et soutenable autour de l'ODD 8 intégrera 33 cibles des cinq ODD (4, 5, 9, 12 et 17) qui sont instrumentales à la réalisation de 11 des 12 cibles de l'ODD 8 et sera déclinée de sorte à assurer l'atteinte des 21 cibles des ODD 1, 2, et 10 qui auront besoin de la mise en œuvre effective de l'ODD 8 pour leur réalisation.

D'après cette analyse 9 cibles de l'ODD 8 ont été priorisées : **8.1** (axe 3 ; p10) ; **8.2** (axe 3 ; p7) ; **8.3** (axe 3 ; p7) ; **8.5** (axe 4 ; p18) ; **8.6** (axe 4 ; p17) ; **8.7** (axe 4 ; p18) ; **8.8** (axe 4 ; p18) ; **8.9** (axe 3 ; p10) ;

8.10 (axe3 ; p5).

Cibles prioritaires selon la Méthode IFDD

Seule la cible **8.10** a été classifiée cible de première priorité suivant cette méthode. Les 9 autres sont toutes classées cible de seconde priorité.

Cibles prioritaires selon les Secteurs

Huit des 10 cibles de l'ODD 8 ont été priorisées par les secteurs : cible **8.1 - 8.2 - 8.3 - 8.4 - 8.5 - 8.6 - 8.8 - 8.9**. Les cibles 8.7 et 8.10 ne figurent pas dans cette catégorie de cibles prioritaires.



Fiche de priorisation de l'ODD 9

« Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation »

L'ODD9 vise à mettre en place une infrastructure résiliente et promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous ainsi qu'encourager l'innovation. Il est structuré en 8 cibles dont les 3 sont servis comme moyens de mise en œuvre. La méthodologie d'approche utilisée s'est basée sur plusieurs combinaisons d'études (RIA ; INPUT-OUPUT ; IFDD) suivie des différentes consultations sectorielles (32 ministères).

Cibles prioritaires selon la Méthode RIA

D'après cette méthode, trois cibles prioritaires ont été identifiées dans l'atteinte de l'objectif 9 : Cibles 9.1, 9.2 et 9.5.

Cibles prioritaires selon la méthode IFDD

Il ressort de cette priorisation quatre types de cibles, à savoir, les cibles de la première priorité, les cibles de la seconde priorité, les cibles prioritaires à long terme, et les cibles non prioritaires.

Sur les 8 cibles de l'ODD9, la Grille de priorisation des cibles de l'ODD a fait sortir une cible de la première priorité (9.1) et 7 cibles de la seconde priorité.

Cibles prioritaires selon la Méthode Input-Output

Considéré parmi les objectifs catalyseurs, l'ODD9 contribue fortement à l'atteinte d'autres objectifs à travers les liens de leurs cibles. Dans ce cas, la réalisation de toutes les cibles devra être conditionnelle dans l'atteinte de certaines cibles de l'ODD8 et l'ODD11. Le tableau suivant résume le résultat:

ODD9 / catalyseur : input	ODD8	ODD11
9.1	8.1	11.2
9.2	8.1	
9.3	8.3	
9.4	8.4	
9.5	8.2	

Cibles prioritaires selon les Secteurs

Selon les approches RIA et Input-Output, les cibles de l'ODD 9 pourront être rattachées dans cinq programmes prévus dans le PND (P2.2, P2.2, P3.1, P3.2, P4.4). Elles regroupent l'industrialisation durable dans l'axe 3 du PND relatif à la préservation de la stabilité macroéconomique en appui au développement, et celui relatif à la croissance inclusive et l'ancrage territorial du développement ainsi que celui du capital humain adéquat au processus de développement.

Dans le cadre de la priorisation issue de la réflexion globale durant les consultations, l'exercice a permis de dégager quelques cibles prioritaires, qui sont les cibles 9.1, 9.3, 9.4 et la 9.5 sur les 13 ministères ayant restitué les matrices (M2PATE, MEEF, MSANP, MDN, MEH, MEAH, MCRI, MEN, MFB, MPAE, MJS, MID, SEMer). Elles sont alignées par les secteurs à partir de leurs activités jugées prioritaires suivant leurs cadres référentiels de développement tels que les stratégies sectorielles.

• 9.1 : MEEF, MCRI, MEN, MJS, M2PATE

A cet effet, la mise en place d'une infrastructure durable (cible 9.1) nécessiterait pour certains secteurs :

- le renforcement des structures d'épaulement et structurantes tout en améliorant la qualité des infrastructures et services en matière de NTIC et celle des infrastructures de transport (aéroport, route, ...)
- la dotation d'un système éducatif performant et conforme aux normes internationales à travers le développement du CAP dans tout le territoire aussi bien que l'augmentation de la capacité d'accueil des infrastructures scolaires dans les zones les plus défavorisées ;
- l'intégration du sport dans le processus du développement par le biais

de la construction des complexes sportifs ou infrastructures spécialisées aux fins de l'épanouissement des jeunes ;

- la réhabilitation de l'Administration et l'instauration de l'autorité de l'Etat ;
- l'optimisation de l'organisation et de la structuration territoriale de l'économie à travers la promotion des espaces de croissance et celle de la solidarité.

• 9.3 : MPAE

Il ressort que l'accès des femmes aux services financiers (cible 9.3) pourrait améliorer le développement des secteurs porteurs et les filières à haute valeur ajoutée, entre autres, l'agrobusiness et l'entrepreneuriat agricole.

• 9.4 : MPAE

La modernisation des infrastructures suivant le processus industriel propre et écologiquement rationnel de la cible 9.4 s'aligne également avec l'objectif du pays sur la mise en place d'un environnement favorable pour l'émergence d'une Agriculture moderne pour les jeunes entrepreneurs ruraux et la mise en relation durable du marché et de la production.

• 9.5 : MEEF, MEAH

Ensuite, la cible 9.5 axée sur le renforcement de la recherche scientifique correspond aux programmes

de l'Etat sur :

- la promotion et renforcement de la culture de transparence et de la redevabilité.
- la gestion et la valorisation de la biodiversité et des aires protégées à travers les actions de capitalisation et communication des résultats de recherche ainsi que leur suivi.
- la promotion des nouvelles technologies et/ou veille technologique permettant d'assurer l'accès à l'eau potable, l'hygiène et aux infrastructures d'assainissement (EHA).



Fiche de priorisation de l'ODD 10

« Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre »

Selon l'analyse de l'évaluation intégrée rapide concernant la priorisation des ODD dans le PND, seules 3 cibles de l'ODD10 (10.1, 10.2, 10.7) ont été prises en compte dans le PND. Les conclusions issues de cette évaluation, compte tenu des plans et stratégies sectoriels ont fait relater que des lacunes importantes demeurent et requièrent d'être corrigées en ce qui concerne l'ODD 10.

En effet, les questions d'inégalité (ODD10) qui devraient être revues afin de promouvoir l'égalité des chances à tout un chacun, en particulier les personnes vulnérables. Les recommandations portent sur la mise en place

Ministères/secteurs	ODD10 (cibles)
MEPATE	
Défense Nationale	
MPAE	
MEN	
Energie et Hydrocarbure	10.1
Justice	10.1 ; 10.2
Intérieur et Décentralisation	10.1

Concernant la réduction des inégalités, même si le pays dispose de document y référant, en ce qui concerne le revenu, l'application demeure très faible. Les dispositifs concernant le capital humain étant une des priorités du pays, la santé (ODD5), l'éducation (ODD4) ainsi que l'emploi (ODD8) font partie intégrante des domaines pour atteindre cet objectif.

d'une politique de protection sociale. L'Analyse Input - Output qui regroupe les ODD en trois catégories différentes, (Objectifs catalyseurs, accélérateurs et objectifs finaux) a fait apparaître l'ODD 10 dans la catégorie des Objectifs finaux. En effet, 14 cibles des ODD accélérateurs (3, 4, 5, 8, 11, 13 et 16) ont des effets multiplicateurs directs pour l'ODD 10.

Il en est de même pour les résultats préliminaires issus des différents secteurs. Sur les 17 ministères recensés qui ont rempli leur matrice, 4 secteurs ont pris en compte les inégalités (ODD 10).

La réduction des inégalités est un problème vaste et complexe. C'est pour cela que plusieurs domaines et cibles sont concernés dans l'atteinte des objectifs. Jugées à long terme et dans un processus continu, les actions à mener doivent être bien définies et complémentaires pour cerner la problématique.



Fiche de priorisation de l'ODD 11

« Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables »

Les priorisations

Cibles	RIA	IFDD	Secteurs				Statut
			MEEF	MDN	MEH	MEAH	
			11.1	considérée	1ère priorité		
11.2		seconde priorité				x	priorisée
11.3	considérée	seconde priorité				x	priorisée
11.4		1ère priorité		x		x	priorisée
11.5	considérée	seconde priorité		x		x	priorisée
11.6		seconde priorité	x			x	priorisée
11.7		1ère priorité				x	non priorisée dans le PND

- Les cibles 11.1 / 11.3 / 11.4 / 11.5 sont priorisées par l'atelier RIA, IFDD;

- la cible 11.2 est une seconde priorité pour l'IFDD; elle est priorisée par le MEAH;

- toutes les cibles sont priorisées par le secteur MEAH et les cibles 11.1 / 11.4 / 11.5 / 11.6 sont priorisées par les MEEF, MDN, MEH;

- la cible 11.7, première priorité de l'IFDD

n'est pas priorisée dans le PND.

Selon l'analyse Input - Output, de même, une politique intégrée autour des villes et communautés durables (ODD 11) tiendrait ainsi compte de 8 cibles des ODD 6 et 7 et de 26 cibles de 11 ODD (1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 12, 15) qui sont impactées par la réalisation des cibles de l'ODD 11.

Analyse

Les cibles 11.1/ 11.3/ 11.4/ 11.5 sont priorisées par l'atelier RIA, IFDD et la cible 11.2, qui joue un rôle important à Madagascar (sécurité routière : mauvais état de la route, accident de la circulation et actes de banditisme sur les routes nationales), est priorisée par le MEAH même si elle n'est pas priorisée par RIA et placée en seconde priorité par l'IFDD. Toutes les cibles sont priorisées par les secteurs car elles ont des liens avec leurs activités. On peut dire ainsi que pour Madagascar, toutes les cibles de l'ODD 11 sont prioritaires pour la mise en œuvre des ODD.

Fiche de priorisation de l'ODD 12

« Etablir des modes de consommation et de production durables »

Les priorisations

Cibles prioritaires selon la Méthode RIA

L'analyse effectuée selon la méthode RIA a fait ressortir comme cibles prioritaires, les 3 cibles suivantes :

12.1 : Mettre en œuvre le Cadre décennal de Programmation concernant les modes de consommation et de production durable avec la participation de tous les pays, les pays développés montrant l'exemple en la matière, compte tenu du niveau de développement et des capacités des pays en développement.

12.2 : D'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

12.6 : Encourager les Entreprises, en particulier les grandes et transnationales, à adopter des pratiques viables et à intégrer dans les rapports qu'elles établissent des informations sur la viabilité.

Cibles prioritaires selon la Méthode IFDD

L'analyse effectuée durant l'atelier tenu par l'IFDD à Ankerana a fait ressortir 4 catégories de cible selon leur niveau de priorité : cible à priorité à long terme – cible de première priorité – cible de seconde

priorité – et les cibles non prioritaires.

D'après cette analyse, seules les cibles **12.4** et **12.8** sont classées cibles de première priorité.

Cibles prioritaires selon la Méthode Input/Output

L'approche holistique utilisée dans cette analyse a classifié en 3 catégories les objectifs de Développement Durable : les Objectifs Catalyseurs – les Objectifs Accélérateurs – et les Objectifs finaux.

L'ODD 12 figure parmi les Objectifs Catalyseurs, et seule la cible **12.2** a été considérée dans cette analyse. Cette cible s'aligne avec l'axe 5 et le Programme 19 (Ressources naturelles, un legs assuré pour les générations futures) du Plan National de Développement (PND).

Cibles prioritaires selon les Secteurs

L'analyse développée au cours de cet atelier a qualifié comme cibles prioritaires les cibles **12.1 – 12.2 – 12.3 – 12.4 – 12.5 – 12.6** et **12.8**. Seule la cible 12.7 (promouvoir des pratiques durables dans le cadre de la passation des marchés publics, conformément aux politiques et priorités nationales) n'a pas eu sa place dans cette analyse sectorielle.

Analyse

La cible **12.2** (d'ici à 2030, parvenir à une gestion durable et à une utilisation rationnelle des ressources naturelles) a été qualifiée par l'analyse RIA, l'analyse Input/Output, et l'analyse effectuée par les secteurs comme cible prioritaire. En effet, les ressources naturelles contribuent pour plus de 80% à la valeur totale des richesses tangibles par habitant de Madagascar. Toutes les actions contribuant à la protection et à la gestion durable de ces richesses constituent une priorité pour le pays.

Par ailleurs, l'atteinte des cibles **12.3 - 12.5 - 12.6 - 12.8** constitue une priorité pour Madagascar :

- Pour la cible 12.3, Madagascar est un pays à vocation agricole, où le riz constitue l'alimentation principale de la population. Or d'après les statistiques agricoles, la perte après récolte est d'un niveau très élevé. (15 à 20% de la production rizicole sont perdus au cours des différentes opérations).

- Concernant la cible 12.5, c'est une priorité pour Madagascar, vu les problèmes des infrastructures d'assainissement et des conséquences qui en résultent pour l'évacuation des eaux d'écoulement et usées (canaux bouchés) engendrant chaque fois la montée des eaux et l'inondation des zones basses durant les périodes de pluie.

- Pour la cible 12.6, le contexte actuel de l'économie mondiale est le développement des grandes industries d'extraction ayant des impacts sur l'environnement. La fourniture d'informations sur la viabilité constitue un

moyen de suivi de leur plan d'action et de leurs activités pour l'Etat.

- Et pour la cible 12.8, les populations à tous les niveaux ont le droit d'être informées sur la mise en œuvre du Programme mondial qui touche tous les aspects de la vie humaine. Leur adhésion aux principes des ODD est une nécessité et une obligation, eu égard aux problèmes actuels touchant l'environnement.

Certains secteurs ont aussi qualifié les cibles **12.1 - 12.4** comme cibles prioritaires. Mais, il est impossible de les réaliser dans l'immédiat, leur mise en œuvre requiert du temps et des moyens importants. En conséquence, il vaut mieux classer ces cibles comme cibles de seconde priorité.

- Pour la cible 12.1, la mise en place du Cadre décennal constitue un enjeu dans la mesure où des intérêts économiques divergents entrent en ligne de compte. Un accord concerté entre les pays développés et les pays en développement dans ce domaine ne pourrait être effectif que sur une période relativement longue.

- Pour la cible 12.4, les produits chimiques et déchets constituent une menace réelle pour la santé de la population et l'environnement (pollution des nappes phréatiques). Les pays en développement, dont Madagascar, ne disposent pas encore à l'heure actuelle des infrastructures et des capacités nécessaires pour réduire ces menaces. Leur mise en place exige entre autres actions une coopération internationale et régionale renforcée.



Fiche de priorisation de l'ODD 13

« Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions »

L'ODD 13 est composé de 3 cibles : cible 13.1 - 13.2 - 13.3.

Les exercices de priorisation développés avec les méthodes (RIA ; GPC-ODD ; INPUT/OUTPUT) et les travaux de consultations des départements ministériels ont mis en exergue les résultats suivants.

Les priorisations

Cibles prioritaires selon la Méthode RIA

Les 3 cibles de l'ODD 13 ont toutes été classifiées prioritaires d'après les résultats des exercices effectués avec cette méthode. **(13.1 - 13.2 - 13.3)**

Cibles prioritaires selon la Méthode IFDD

Les résultats des travaux effectués durant l'atelier d'Ankerana ont fixé 4 catégories de cible selon leur niveau de priorité : cible à priorité à long terme – cible de première priorité – cible de seconde priorité – et les cibles non prioritaires.

Seule la cible **13.2** a été classée cible de seconde priorité dans cette méthode. Les 2 autres sont toutes des cibles de première priorité.

Cibles prioritaires selon la Méthode Input/Output

L'approche holistique utilisée dans cette analyse a classifié en 3 catégories les objectifs de l'ODD : les Objectifs Catalyseurs – les Objectifs Accélérateurs –

et les Objectifs finaux.

L'ODD 13 fait partie des Objectifs accélérateurs, et **toutes les cibles** de cet ODD (**13.1 - 13.2 - 13.3**) ont été prises en compte dans cette analyse. Concernant le changement climatique (ODD 13), une politique intersectorielle devra intégrer 19 cibles des ODD (12, 14, 15) pour sa réalisation et tenir compte de son impact sur 30 cibles de 8 ODD (1, 2, 4, 6, 7, 8, 11, 12). Ces cibles s'alignent avec l'axe 4 et le Programme 20 du Plan National de Développement (PND).

Cibles prioritaires selon les Secteurs

Six Ministères ont trouvé le rattachement de l'ODD 13 avec leurs activités prioritaires. Les 3 cibles (**13.1 - 13.2 - 13.3**) sont toutes qualifiées prioritaires dans cet exercice.



Fiche de priorisation de l'ODD 14

« Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable »

Les priorisations

Le choix des cibles est mené suivant différentes étapes et méthodes : i) l'approche de priorisation développée lors de l'atelier tenu par l'IFDD à Ankerana qui consistait en des travaux d'alignement des ODD au PND ; ii) méthode RIA (Rapid Integrated Assessment) ; iii) la méthode Input-Output et iv) selon les sélections rationnelles au niveau des Ministères lors du remplissage de la matrice de réactualisation du PMO/PND. La priorisation des cibles a subi des tests sous quatre filtres successifs axés sur **la pertinence, le niveau de priorité, la qualité statistique et**

l'ancrage à la politique sectorielle :

Filtre 1

1. Cibles ODD oubliés
2. Cibles correspondant à une cible OMD en retard
3. Cibles transformationnelles
4. Cibles contribuant à plusieurs dimensions de développement durable

Filtre 2

5. Cibles contribuant au respect d'autres engagements internationaux
6. Cibles contribuant directement à l'éradication de la pauvreté et de l'exclusion sociale

7. Autres priorités nationales

Filtre 3

8. Existence d'indicateurs de mesure de la cible ou possibilité de mesure à un coût raisonnable
9. Cible qui peut être mesurée de manière désagrégée

Filtre 4

10. Cibles prises en compte (éligibles) sur la matrice de la réactualisation du PMO/PND

L'idée de la priorisation recommande que pour chaque ODD, un maximum de trois (3) cibles devraient être priorisées selon le nombre de ses cibles, en raison : (i) d'une cible à prioriser pour l'ODD ayant au plus trois cibles, (ii) deux cibles à prioriser pour un ODD ayant entre 4 et 6 cibles et, (iii) trois cibles à prioriser pour l'ODD ayant plus de 6 cibles.

Analyse

Pour la vie aquatique (ODD 14), la priorité a été placée sur la gestion durable des écosystèmes marins et côtiers (cible **14.2**), la réduction de la pollution marine (**14.1**) et la gestion efficace de la pêche (**14.4**). La préservation et la gestion durable des ressources marines est cohérente avec les priorités du PND, et a des retombées positives sur plusieurs objectifs tels que la nutrition et la croissance et l'emploi par exemple.



Fiche de priorisation de l'ODD 15

« Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des sols et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité »

Pour les mêmes critères et démarches de priorisation que l'ODD 14, l'analyse a pu faire ressortir les résultats suivants :

Pour la vie terrestre (ODD15), l'accent a été mis sur la protection et l'exploitation durable des écosystèmes (cible **15.1**) et le renforcement des capacités pour l'intégration des questions de biodiversité dans la planification (cible **15.9**) ; il en est de même pour la cible **15.2** relative à la gestion durable des forêts.

L'ODD 15 vise à protéger et à restaurer l'usage des écosystèmes terrestres tels que les forêts, les zones humides, les milieux arides et les montagnes d'ici 2020. Il est aussi vital de promouvoir la gestion durable des forêts et de mettre un terme aux déforestations afin d'atténuer l'impact du changement climatique.

Madagascar dispose un capital unique constitué d'une grande richesse en biodiversité abritant 5% de la biodiversité mondiale. Cette biodiversité reflète la variété d'écosystèmes terrestres (forêts, champs agricoles et zones herbeuses), aquatiques (zones humides, eaux continentales), marins et côtiers ainsi que leurs fonctions écologiques. La population Malagasy fait partie intégrante de ce capital unique grâce à ses liens étroits avec son environnement à travers les us et coutumes lesquels ont contribué largement à la conservation de certains écosystèmes.

Malheureusement avec un fort accroissement de la population qui dépend en majeure partie de l'utilisation des ressources naturelles pour satisfaire leurs besoins quotidiens, les capacités des ressources s'amenuisent progressivement.

De ce fait, le capital naturel est soumis à différentes pressions dont les plus caractéristiques et fréquentes sont l'agriculture intensive, l'élevage extensif, la pêche, les activités liées aux mines et pétrole, l'utilisation massive en bois énergie, le braconnage, les exploitations et exportations illicites des espèces faunistiques et floristiques, ainsi que l'invasion des espèces envahissantes.

La dégradation du capital unique de Madagascar se manifeste sur plusieurs facettes suite à ces pressions et menaces comme la perte des habitats terrestres (déforestation et dégradation des terres), lacustres (assèchement des zones humides et sources d'eau), marins et côtiers, les pollutions (ressources en eaux, air, sol et sous-sol), l'avancement des dunes, la perte en espèces faunistiques et floristiques, et les pertes des fonctions et services écosystémiques.



Fiche de priorisation de l'ODD 16

« Promouvoir l'avènement des sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes »

L'ODD 16 est composé de 10 cibles.

Les exercices de priorisation effectués selon la méthode RIA, IFDD, la méthode Input/Output, et les travaux de consultation des départements sectoriels ont permis de dégager les résultats suivants :

L'ODD 16 est exclu des exercices de priorisation effectués selon les méthodes RIA et IFDD. Seule l'analyse développée par les départements sectoriels et l'analyse Input/Output ont pris en compte cet ODD.

Les priorisations

Cibles prioritaires selon la Méthode Input/Output

L'ODD 16 figure parmi les ODD accélérateurs, selon la catégorisation développée dans cette méthode. Les ODD accélérateurs sont considérés comme objectifs noyaux et ils sont indispensables à l'atteinte de l'ODD en général. Ainsi, assurer la paix, la justice et des institutions fortes implique des politiques transversales qui touchent tous les secteurs, notamment à travers la prise en compte des 6 cibles des 4 ODD (3, 5, 8, 12) qui sont essentielles à l'atteinte de l'ODD 16. De même, cette politique intégrée autour de l'accès universel aux droits et à la justice devra être déclinée de sorte à atteindre ses impacts attendus sur les 21 cibles des 5 ODD (1, 4, 5, 8, 10) que l'ODD 16 peut accélérer leur mise en

œuvre.

D'après cette analyse, 7 cibles de l'ODD 16 ont été priorisées : **16.1** (axe 1 ; p2) ; **16.2** (axe 1 ; p2) ; **16.3** (axe 1 ; p2) ; **16.4** (axe 1 ; p2) ; **16.5** (axe1 ; p1) ; **16.6** (axe 1 ; p3) ; **16.7** (axe 1 ; p3) ; **16.10** (axe 1 ; p2). Les cibles 16.4 ; 16.8 et 16.9 sont exclus dans cet exercice.

Cibles prioritaires selon les Secteurs

Huit des 10 cibles de l'ODD 16 ont été priorisées par les secteurs : cible **16.1** ; **16.2** ; **16.3** ; **16.4** ; **16.5** ; **16.6** ; **16.7** ; **16.10**. Les cibles 16.8 et 16.9 ne figurent pas dans cette catégorie de cibles prioritaires.

Fiche de priorisation de l'ODD 17

« Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser »

L'ODD 17 n'a pas été pris en compte dans les exercices de priorisation développés selon les 2 méthodes (IFDD-Input/Output). Par contre, 4 secteurs ministériels ont identifié des activités prioritaires qui sont rattachées aux 16 cibles dudit ODD : les cibles 17.1 ; 17.3 ; 17.4 ; 17.5 ; 17.6 ; 17.7 ; 17.9 ; 17.10 ; 17.11 ; 17.12 ; 17.13 ; 17.14 ; 17.16 ; 17.17 ; 17.18 ; 17.19.

L'ODD 17 définit le cadre de partenariat qui doit accompagner la mise en œuvre de l'Agenda 2030. Des partenariats efficaces entre les gouvernements, le secteur privé et la société civile sont nécessaires pour réussir le programme de développement durable. Ces partenariats inclusifs doivent être construits sur des principes et des valeurs, une vision commune et des objectifs communs qui placent les peuples et la planète au centre au niveau mondial, régional, national et local.

Ces partenariats doivent permettre de mobiliser les ressources (aide au développement, investissements directs étrangers, épargne, etc.) indispensables à l'investissement dans les secteurs clés, en particulier dans les pays en développement. Ces secteurs comprennent l'énergie durable, les infrastructures et le transport, et la technologie de l'information et des communications.

Le secteur public doit établir une orientation claire sur cette question. L'examen et le suivi des cadres, des règlements et des structures d'incitation qui permettent de tels investissements doivent être remaniés de manière à attirer les investissements et à renforcer le développement durable. Ils devraient également renforcer les mécanismes nationaux de surveillance, en particulier les institutions supérieures de contrôle.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

